

Stratégies pour le développement de l'apprentissage de la langue du partenaire

| Promotion de la langue allemande en France

| Promotion de la langue française en Allemagne

Stratégies pour le développement de l'apprentissage de la langue du partenaire

Déclaration commune

Compte tenu de l'engagement pris par la République française et la République fédérale d'Allemagne à l'article 10 du Traité d'Aix-la-Chapelle, de développer des stratégies visant à augmenter le nombre d'élèves et d'étudiants apprenant la langue du partenaire, le Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande, la Conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder de la République fédérale de l'Allemagne et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse de la République française conviennent de recommander aux instances compétentes des deux pays, dans le cadre de leurs compétences et des spécificités régionales respectives, la mise en œuvre des éléments suivants pour la promotion de la langue du partenaire.

Reconnaissant l'acquis historique d'une amitié profonde entre nos pays, caractérisée par un tissu dense de liens étroits à tous les niveaux de la société, de l'éducation, de la science, de la politique et de l'administration, nous sommes convaincus de l'importance fondamentale de la langue comme clé de la compréhension mutuelle entre nos deux pays. Les relations uniques entre la France et l'Allemagne montrent que la langue et la communication entre nos citoyens sont indispensables à la paix et à la réconciliation entre nos pays, mais aussi au développement d'une Europe unie. C'est pourquoi nous devons sans cesse rendre plus accessible aux jeunes l'apprentissage de la langue du partenaire et les encourager à rencontrer leurs voisins. Le nombre d'apprenants diminue légèrement mais de manière continue depuis plusieurs années, ce qui nous incite à faire des efforts particuliers dans ce domaine afin de redonner de l'importance à l'apprentissage de nos langues respectives. En effet, le plurilinguisme rend non seulement les autres cultures accessibles en favorisant ainsi la tolérance et la compréhension, mais ouvre également d'innombrables possibilités de vivre et de travailler à l'international : en France, en Allemagne, en Europe et partout dans le monde. Dans ce contexte, les mesures communes ne doivent pas seulement avoir un objectif quantitatif eu égard du nombre d'apprenants de la langue du partenaire, mais aussi de tenir compte de manière appropriée du niveau et de la qualité des compétences linguistiques à acquérir.

Proposer une offre linguistique adaptée à tous les jeunes

Dans le but de proposer aux jeunes une offre d'apprentissage de la langue partenaire à chaque étape de leur parcours scolaire, nous nous engageons à renforcer et à étendre les structures correspondantes dans l'éducation de la petite enfance, de l'enseignement général, de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'enseignement supérieur. Les réseaux existants doivent être intensifiés et les projets pilotes doivent être développés de manière ciblée et, lorsque cela est judicieux et possible, transformés en structures permanentes. Il convient d'encourager les mesures qui incitent les établissements d'enseignement à proposer des offres franco-allemandes - des premières étapes jusqu'à la création de diplômes communs. Il s'agit de s'adresser au plus grand nombre de jeunes, quel que soit leur profil. L'apprentissage de la langue du voisin ne doit pas être un privilège réservé à quelques-uns, mais doit être ouvert à tous grâce à son dynamisme et à sa diversité.

Permettre la rencontre

Conscient du rôle essentiel joué par des organismes tels que l'Office franco-allemand pour la jeunesse, ProTandem, l'Agence pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels, le *Pädagogischer Austauschdienst*, France Education international, l'Office allemand d'échanges universitaires, l'Université franco-allemande et de nombreux autres acteurs dans la réalisation d'offres d'échanges, nous considérons la mobilité physique comme un élément indispensable dans l'acquisition de la langue du partenaire. Au-delà de la mobilité physique, la mobilité virtuelle est un levier important pour rapprocher les élèves français et allemands grâce à des plateformes adaptées. Dans le domaine scolaire et extrascolaire, dans l'enseignement et la formation professionnels ou dans les études supérieures, les expériences personnelles augmentent la motivation des apprenants, stimulent leur curiosité ainsi que leur confiance en eux et permettent notamment de nouer des amitiés durables au-delà des frontières. Pour une mobilité réussie, l'accompagnement pédagogique et l'intégration dans les cadres respectifs sont indispensables. Les liens particulièrement étroits de la région frontalière franco-allemande doivent servir d'exemples pour d'autres régions de nos deux pays, plus éloignées géographiquement.

Rendre la profession d'enseignant attrayante

Reconnaissant l'importance des enseignants et du personnel pédagogique pour une expérience positive de l'enseignement des langues, nous nous prononçons en faveur d'un soutien particulier, depuis la formation des futurs enseignants jusqu'à l'exercice quotidien de leur profession. Les expériences de mobilité pour les étudiants en formation d'enseignants doivent être rendues possibles de manière accrue, tout comme la possibilité d'une formation continue et d'un perfectionnement professionnel tout au long de la vie professionnelle, notamment sur les plans linguistique, didactique et interculturel. Les personnels en charge du développement des compétences plurilingues de nos élèves doivent pouvoir montrer l'exemple en mettant en avant leurs propres expériences de mobilité.

Encourager les innovations

Conscients que les lieux d'apprentissage sont le reflet des transformations de la société, nous encourageons l'intégration didactique systématique de ces changements dans l'enseignement des langues. A cet effet, les outils numériques ouvrent de nombreuses possibilités, qui vont de la mise à disposition de contenus d'apprentissage à l'accompagnement des échanges, physiques ou à distance. L'infrastructure technique nécessaire ainsi qu'un environnement scolaire permettant leur apprentissage et leur utilisation active sont assurément indispensables. Au-delà du numérique, l'enseignement des langues vivantes doit être un vecteur d'innovation pédagogique proposant des pratiques renouvelées pour favoriser l'apprentissage de compétences linguistiques dans des situations de communications les plus authentiques et motivantes possible. Comme pour l'ensemble des coopérations, il est nécessaire de s'appuyer sur un réseau solide d'établissements d'enseignement, les acteurs de la société civile, les pouvoirs publics et les institutions de recherche afin de soutenir les innovations et de les intégrer pleinement à l'enseignement des langues. L'Institut français d'Allemagne et le Goethe-Institut, en particulier, sont des partenaires essentiels dans ce domaine.

Par leur attachement aux fondements conventionnels de la coopération franco-allemande, les experts français et allemands proposent les stratégies suivantes, spécifiques à chaque pays, pour promouvoir et renforcer l'apprentissage de la langue du partenaire. Tous les services compétents sont invités à participer à leur mise en œuvre dans leur domaine respectif, à les traduire par des mesures concrètes, en accord avec leurs dispositions respectives, et à développer des idées allant au-delà de ces recommandations.

Paris, le 24 novembre 2022

Berlin, le 24 novembre 2022

Le Ministre de l'Éducation nationale et de
la Jeunesse de la République française

Le Plénipotentiaire
de la République fédérale d'Allemagne
chargé des affaires culturelles
dans le cadre du Traité
sur la coopération franco-allemande



Pap NDIAYE



Hendrik WÜST MdL

I - Promotion de la langue allemande en France

Introduction

Depuis la signature du Traité de l'Élysée le 22 janvier 1963, l'action en faveur de la langue du partenaire s'inscrit de manière continue dans la coopération éducative franco-allemande. Le 22 janvier 2019, à Aix-la-Chapelle, un nouveau Traité a été signé qui prévoit en son article 10 que les deux États « adoptent des stratégies visant à accroître le nombre d'élèves apprenant la langue du partenaire ».

Dans ce cadre, l'apprentissage de la langue du partenaire est porté de manière convergente par des dispositifs éducatifs spécifiques (maternelles franco-allemandes Élysée, cursus bilingues Abibac, sections internationales, lycées franco-allemands...), des conventions partenariales (brochures, certifications...), des engagements institutionnels (journée franco-allemande du 22 janvier...) et des opérateurs et leurs programmes de mobilité (Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), ProTandem, Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels, France Education international (FEi)...). Tous ces efforts consentis portent leurs fruits, le succès que rencontrent les sections Abibac et les maternelles franco-allemandes sont notamment là pour en témoigner. L'allemand est la troisième langue la plus enseignée en France, avec 798 000 élèves dans l'enseignement secondaire.

Néanmoins, on constate en France, depuis trois ans, une baisse du nombre des élèves apprenant l'allemand. Depuis 2019, le pourcentage de germanistes dans l'enseignement du second degré est passé de 15,7% en 2019 à 15,1% en 2020, 14,7% en 2021 pour atteindre 14,1% à la rentrée 2022. Cette situation est à considérer avec la plus grande attention, même si la baisse de 2021, voire de 2022, a pu s'expliquer en partie par le contexte pandémique et le fait que les professeurs d'allemand n'ont pu assurer comme à l'accoutumée la promotion de leur discipline auprès des élèves de cycle 3 et de leurs familles, niveau de classes où se font en France les choix des langues vivantes obligatoires (LV1 et 2). Comme en Allemagne, la situation est cependant très différente d'une académie à l'autre et seules les académies frontalières avec l'Allemagne conservent un enseignement significatif d'allemand en LV1, tandis que l'allemand en LV2 se maintient à environ 12,3% des élèves en classe de 5e, classe où se fait le choix de la LV2. Les dispositifs bilingues constituent donc toujours une solution pertinente pour donner une meilleure place à l'allemand entre LV1 et LV2. Il convient d'encourager les académies à maintenir une dynamique d'ouverture de ces dispositifs et à favoriser la continuité des parcours linguistiques des élèves dans l'élaboration de la carte académique des langues.

Concernant le vivier de professeurs d'allemand, la situation est préoccupante. En effet, en l'espace de quinze ans, la France a perdu 37% des professeurs d'allemand, du fait du nombre élevé de départs en retraite jusqu'en 2015, de la baisse du vivier de recrutement chez les étudiants dans les départements d'études germaniques et d'une part moindre de germanophones faisant le choix d'enseigner l'allemand en France. Les difficultés à pourvoir les postes d'assistants d'allemand depuis plusieurs années appellent une attention particulière des deux pays.

La conjonction de ces différents facteurs suscite de légitimes questions quant à l'avenir de la discipline dans notre pays, alors même que l'allemand reste un véritable atout en termes d'insertion professionnelle et d'employabilité, surtout lorsqu'il est associé à une bonne maîtrise de l'anglais.

Une action globale s'impose donc de manière à faire de la relance de la langue du partenaire – notamment par la coopération, l'innovation et le développement professionnel – une opportunité de mixité sociale, d'attractivité et de développement des valeurs démocratiques européennes. Toutes les propositions faites ci-dessous visent à donner de l'Allemagne, de l'allemand et de son enseignement une image en évolution, modernisée et attractive.



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

ÉCHANGES ET MOBILITÉ	6
FORMATION ET CARRIÈRE DES ENSEIGNANTS	12
CURSUS ET DIPLÔMES	16
QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT, DIDACTIQUE ET ATTRACTIVITE DE LA DISCIPLINE	20
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS	23
RÉGION FRONTALIÈRE	26
EXPÉRIMENTATIONS, INNOVATIONS ET COMMUNICATION	28

Synthèse

Vecteurs de motivation pour les élèves, les échanges et la mobilité vers l'Allemagne sont la clé de voûte de l'attractivité de la discipline. À cet égard, l'unité facultative de mobilité mise en place en 2014 et étendue en 2019 à tous les diplômés de la voie professionnelle puis la récente parution du décret n°2022-1129 du 4 août 2022 qui reconnaît les périodes de mobilité scolaire à l'étranger ainsi que celle de l'arrêté et la note de service afférents du 4 août 2022 qui définissent les conditions de reconnaissance de la mobilité scolaire européenne et internationale au lycée général et technologique, constituent une avancée notable susceptible de renforcer encore l'attractivité de la mobilité, notamment vers l'Allemagne. En effet les dispositions contenues dans ces textes de 2022 sur la mobilité s'appliquent au programme européen Erasmus+ ainsi qu'à certains programmes de mobilité de l'OFAJ. De manière générale, il convient de viser une augmentation du nombre de mobilités, tant entrantes (de l'Allemagne vers la France) que sortantes (de la France vers l'Allemagne), non seulement collectives mais aussi individuelles. Un renforcement des programmes de mobilité de courte durée ainsi qu'une meilleure communication sur leur existence via les canaux de diffusion ministériel et académiques (lettre infoprof, site éducol, réseaux sociaux) pourrait constituer un levier d'attractivité supplémentaire. Si les programmes d'échanges et de mobilité (notamment ceux, nombreux, proposés par l'OFAJ et par ProTandem ou pour les professeurs par FEi notamment), sont déjà porteurs, ils mériteraient d'être renforcés ou élargis afin d'assurer une couverture optimale des échanges et mobilités possibles avec l'Allemagne à tous les niveaux et auprès des différents acteurs et décideurs éducatifs, et ainsi de créer une synergie en faveur de la langue et de la culture allemandes au sein du système éducatif et des réseaux associatifs.

RENFORCER LA MOBILITE DU PUBLIC SCOLAIRE

- Valoriser davantage et compléter les programmes de mobilité en lien avec l'OFAJ
- Promouvoir la mobilité virtuelle auprès des professeurs d'allemand grâce aux Plateformes Teletandem et eTwinning
- Orienter les animations organisées par la mobiklasse.de

RENFORCER LA MOBILITE ENTRANTE ET SORTANTE DES ETUDIANTS, DES PROFESSEURS, DES CADRES

- Encourager les jeunes intéressés par le franco-allemand à effectuer une mobilité vers l'Allemagne
- Encourager les étudiants en Master MEEF à intégrer le module Europe dans les INSPE
- Inciter à la mobilité vers l'Allemagne les étudiants envisageant le professorat des écoles
- Relancer le programme des assistants
- Développer des programmes de rencontres franco-allemandes des cadres

ENCOURAGER ET RELANCER LA MOBILITE EN LIEN AVEC LA SOCIETE CIVILE ET EN COOPERATION AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- Redynamiser les jumelages
- Développer des « Espaces Service Jeunesse » (ESJ) franco-allemands
- Développer des alliances éducatives franco-allemandes
- Renforcer la coopération avec les collectivités territoriales notamment sous l'angle des temps d'éducation péri- ou extrascolaires

Renforcer la mobilité du public scolaire

Valoriser davantage et compléter les programmes de mobilité en lien avec l'OFAJ

Sensibiliser les élèves du cycle 3 à l'allemand par la mobilité

La mobilité est l'issue naturelle de l'apprentissage de la langue allemande après une, voire deux années. Afin de susciter l'intérêt de davantage d'élèves pour l'allemand et les encourager à choisir cette langue dès la 6e (dispositifs bilangues) ou à partir de la 5e (LV2), il conviendrait de prendre appui sur les « programmes de motivation » proposé par l'OFAJ pour que la mobilité en Allemagne leur donne envie d'en apprendre la langue, d'en découvrir la culture, les traditions, la modernité.

Faire découvrir les métiers en cycle 4 et au lycée grâce à l'allemand

Deux programmes de l'OFAJ mériteraient d'être plus particulièrement développés à ce stade de la scolarité car les académies sont nombreuses à reconnaître leur efficacité. Le premier est le dispositif « Journée Découverte » qui permet aux élèves dans le cadre du « parcours Avenir » de faire des visites d'entreprises ou de sociétés ayant un lien fort avec l'Allemagne. Le second programme de « stages pratiques » offre aux élèves de 3e et de lycée la possibilité d'accomplir une période de stage de découverte professionnelle en Allemagne.

Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement des collégiens dans leur orientation, il conviendrait de sensibiliser davantage les élèves aux bénéfices des cursus binationaux, en particulier du point de vue de l'employabilité.

Proposer une mobilité aux élèves de 2de souhaitant choisir la spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales » (LLCER) en langue allemande au cycle terminal de la voie générale

Afin d'étoffer le vivier d'élèves intéressés par la spécialité LLCER, il serait intéressant de leur proposer une mobilité courte (4 semaines) en classe de 2de. Un tel échange, de type Romain Rolland (académie de Dijon) ou Stéphane

Hessel (région académique Auvergne-Rhône-Alpes), peut être organisé par l'établissement en académie dans le cadre d'un partenariat avec un établissement allemand, éventuellement avec le soutien de l'OFAJ.

Mettre en place un programme estival franco-allemand

Il s'agirait de proposer aux jeunes la possibilité d'articuler des activités scolaires et extra-scolaires pendant l'été, ce qui pourrait être porté par l'OFAJ dans le cadre d'un programme éducatif partagé. Actuellement, les « Colos apprenantes » qui s'inscrivent dans l'opération « Vacances apprenantes » ne concernent que des séjours en France. Les élargir aux séjours à l'étranger et notamment à des séjours en Allemagne constituerait une plus-value. Ce programme pourrait prendre appui sur l'action « lycée d'Europe » mené dans le cadre de la présidence française du conseil de l'Union européenne (PFUE) de manière à lui donner une dimension résolument européenne et collaborative.

Promouvoir la mobilité virtuelle auprès des professeurs d'allemand grâce aux plateformes Teletandem et eTwinning

Les projets eTwinning placent les élèves en situation d'utilisation authentique d'une langue vivante étrangère dans le cadre d'un projet partenarial. L'allemand est la 3e langue la plus mobilisée dans ce programme, après l'anglais et le français. Dans 30% des 3 246 projets eTwinning actifs, l'allemand est l'une des langues de communication. Cela touche approximativement 20 000 élèves.

Ces données sont d'autant plus significatives que l'allemand est la seule langue en France qui dispose d'un autre outil, la plateforme TeleTandem développée par l'OFAJ, pour laquelle les inscriptions sont en nette hausse (environ 6 000 utilisateurs en 2019-2020, 11 475 en 2020-2021 et 16 019 utilisateurs en 2021-2022). La plateforme Teletandem offre par ailleurs un accompagnement pédagogique qui permet de former les enseignants à la mise en place d'un enseignement conjoint et simultané de la

langue du partenaire autour d'un projet commun et fréquemment pensé dans une perspective interculturelle.

Ces démarches gagneraient à être articulées avec la reconnaissance des compétences numériques, si possible de manière partenariale. L'outil PIX, notamment son référentiel de compétences, pourrait servir de base à un travail collaboratif binational.

Orienter les animations organisées par la mobiklasse.de

Les animations organisées par les lecteurs allemands qui circulent dans les établissements français, en particulier au lycée, dans le cadre du programme mobiklasse.de s'avèrent de bons leviers d'attractivité en faveur de la discipline et sont à ce titre plébiscitées par de nombreuses académies.

Il serait intéressant de réfléchir à une orientation de ces animations vers le cycle 3 afin de mieux sensibiliser les élèves et leurs familles en amont du choix de la langue en fin de CM2 ou de 6ème.

Renforcer la mobilité entrante et sortante des étudiants, des professeurs, des cadres

Encourager les jeunes intéressés par le franco-allemand à effectuer une mobilité vers l'Allemagne

Il conviendrait d'encourager les jeunes indécis quant à leur choix d'études à faire une mobilité vers l'Allemagne. Il s'agirait de les orienter vers la décision d'étudier l'allemand dans l'objectif de l'enseigner ou de s'engager dans un cursus franco-allemand. Cette démarche pourrait s'appuyer notamment sur le programme « Praxes » développé par l'OFAJ.

Encourager les étudiants en master MEEF à intégrer le module Europe dans les INSPE

Afin d'offrir, dès la formation initiale, une ouverture pédagogique à l'Europe aux futurs professeurs, étudiants en master MEEF, un stage d'observation et de pratique accompagnée « SOPA Europe » propose sous forme d'une mobilité hybride :

- 7 à 10 jours de mobilité physique dans un pays européen ;
- un module Europe, composante numérique du stage.

Ce dispositif répond au principe de réciprocité et suppose l'accueil d'étudiants européens. Il est expérimenté dans plusieurs INSPE – Amiens, Bordeaux, Créteil, Dijon, La Réunion, Lille, Poitiers, Reims, Strasbourg, Toulouse, Versailles – et concerne des partenariats avec des pays dont l'Allemagne et la Suisse. Il concerne autant les étudiants envisageant d'enseigner l'allemand dans le second degré que dans le premier degré.

Avec un projet de mise en œuvre en première année de master dès 2022 à destination des étudiants visant le premier degré, il pourrait être progressivement généralisé à l'ensemble des INSPE.

Inciter à la mobilité vers l'Allemagne les étudiants envisageant le professorat des écoles

Développer les mobilités vers l'Allemagne lors des parcours préparatoires au professorat des écoles

Le parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) est un parcours de licence généraliste mis en œuvre à la fois en lycée et en université, qui permet d'assurer une formation pluridisciplinaire, un accès à la recherche et une découverte progressive du métier d'enseignant. Tout au long du parcours, des stages d'observation ou de pratique accompagnée en milieu scolaire sont organisés, dont un stage à l'étranger qui peut prendre place en troisième année de licence. La première promotion des étudiants engagés dans un parcours à la rentrée 2021 partira donc au cours de l'année universitaire 2023-2024 ; les étudiants qui ont commencé leur parcours à la rentrée 2022 partiront quant à eux au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Mieux faire connaître le programme d'échanges de professeurs du premier degré « Élysée Prim' »

Le parcours préparatoire au professorat des écoles Le programme d'échanges d'enseignants du premier degré « Élysée Prim' » mériterait d'être valorisé et mieux diffusé aux échelles nationales et académiques tant sa valeur ajoutée est réelle pour les professeurs qui y participent mais aussi pour la diffusion de l'allemand et du français auprès d'un public jeune. En dépit des contraintes relatives à la gestion des ressources humaines ou à la gestion budgétaire, il est important de sensibiliser les décideurs à l'intérêt de tels échanges qui ancrent l'amitié franco-allemande dans le quotidien scolaire et constituent une ouverture linguistique, interculturelle et pédagogique très intéressante.

Relancer le programme des assistants

En berne depuis déjà plusieurs années (moins d'un tiers des postes d'assistants sont actuellement pourvus : en 2022-2023, 165 pour 527 postes proposés), le programme des assistants devrait faire l'objet de nouvelles mesures entre partenaires allemands et français afin d'envisager les différentes possibilités susceptibles de lui redonner de l'élan. Ce programme est d'une importance cruciale car les assistants deviennent souvent des enseignants d'allemand particulièrement engagés. La coopération franco-allemande doit permettre de remédier à cette difficulté.

L'objectif est de mieux faire connaître ce dispositif en Allemagne en s'appuyant sur les universités allemandes et plus particulièrement les départements d'enseignement du français (départements de Romanistik). Un groupe de travail bilatéral pourrait être constitué pour travailler à rendre ce programme plus attractif (valorisation dans les parcours universitaires, campagnes de communication, par exemple par les réseaux sociaux et éventuellement en collaboration avec Arte).

Une idée complémentaire pourrait être de mobiliser des étudiants à distance en tant qu'assistants numériques en ligne l'année qui précède la mobilité dans le pays partenaires de manière à familiariser les étudiants avec l'autre système éducatif et renforcer l'envie de mobilité. Cela pourrait être structuré par la mise en place d'un réseau français d'Alumni en regard de celui qui existe en Allemagne spécifiquement pour la France.

Développer des programmes de rencontres franco-allemandes des cadres

Ce public-cible (recteurs/rectrices, directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale, corps d'inspection, chefs d'établissement) est à considérer avec la plus vive attention. Des rencontres entre recteurs d'académie et ministres de l'éducation des Länder ont été régulièrement organisées depuis 2003. L'allemand s'implante durablement dans un établissement dès lors que les cadres (en particulier le chef ou la cheffe d'établissement) sont sensibles à la diffusion de la langue

et de la culture allemandes et s'engagent à la soutenir en intégrant l'allemand dans le projet d'académie ou d'établissement par exemple.

Il pourrait s'avérer opportun de créer par ailleurs des échanges professionnels de courte durée entre chefs d'établissement français et allemands, afin notamment de mutualiser les bonnes pratiques sur l'accueil des élèves et de constituer un réseau d'établissements en prenant appui sur les partenariats déjà existants entre Länder et académies.

Encourager et relancer la mobilité en lien avec la société civile et en coopération avec les collectivités territoriales

De manière générale, il est important de prendre appui sur les structures de l'éducation non formelle pour faire évoluer l'image de la discipline et élargir les réseaux (culturels, sportifs, associatifs, économiques...) en lien avec l'Allemagne ou les pays germanophones.

Redynamiser les jumelages

Les comités de jumelages et les associations franco-allemands contribuent de longue date au dialogue et aux échanges entre les sociétés civiles. Le Fonds citoyen franco-allemand mis en place par le Traité d'Aix-la-Chapelle et géré par l'OFAJ contribue avec succès à relancer cette dynamique.

Dans ce cadre, on pourrait réfléchir à proposer une offre de mobilité à destination des familles, en particulier celles qui ont peu accès à la mobilité vers le pays voisin.

Développer des « espaces service jeunesse » (ESJ) franco-allemands

Dédiés au développement conjoint avec les partenaires d'une culture numérique et scientifique partagée, les ESJ permettent de valoriser les équipements et compétences présents au sein des établissements scolaires dans un cadre non formel. En ouvrant les écoles – par exemple sur les temps de vacances – à des projets franco-allemands de coopération mobilisant des entreprises et des associations en lien avec les jeunes, un service franco-allemand inédit pourrait être développé.

Ces espaces aideraient les élèves dans leur recherche de stages ou d'emplois saisonniers en les mettant en relation avec des entreprises partenariales, en les aidant par exemple à utiliser la plateforme franco-allemande « Ecoles-entreprises » et les clubs d'affaires. À cet effet, tous les réseaux, notamment les sites municipaux, pourraient être utilisés.

Développer des alliances éducatives franco-allemandes

La relance ou la création d'une dynamique de partenariats franco-allemands dans le sport et la culture de nature à offrir aux jeunes de nouveaux contextes, moins académiques, d'usage de la langue du partenaire, contribuerait à renforcer une politique de jeunesse franco-allemande, tournée notamment vers les jeunes avec moins d'opportunités (JAMO), comme le fait l'OFAJ à travers le subventionnement de ses programmes. Cela permettrait une exposition des élèves à la langue du partenaire sur tous les temps d'éducation, scolaire, périscolaire et extrascolaire (clubs sportifs, projets école-entreprise, volontariat, réseaux associatifs...).

Renforcer la coopération avec les collectivités territoriales notamment sous l'angle des temps d'éducation péri- ou extrascolaires

Le dispositif « Accueil langues » constitue une occasion de sensibiliser à l'allemand dès le premier degré. L'appel à manifestation d'intérêt « Accueil langues » auprès des collectivités territoriales et des fédérations d'éducation populaire en charge de l'accueil collectif des mineurs a été publié au BOENJS du 26 août 2021.

Synthèse

Le recrutement des enseignants, contractuels comme titulaires, et leur formation, initiale, continue et continue, constituent l'axe sans doute essentiel d'une stratégie de relance de l'allemand en France. Si le nombre de candidats se présentant aux concours d'enseignement toutes disciplines confondues et dans de nombreux pays européens accuse une baisse préoccupante, il suscite des inquiétudes encore plus vives lorsqu'il affecte une discipline en tension comme l'allemand. Il est donc impératif de motiver les étudiants ou les personnels en reconversion au métier de professeur d'allemand en agissant sur plusieurs leviers : gestion des ressources humaines au plus près du terrain (RH de proximité), accompagnement pédagogique dans le cadre de la formation initiale et continue des professeurs contractuels ou des personnes envisageant d'être professeur d'allemand en seconde carrière, développement des contrats de préprofessionnalisation pour les étudiants en allemand, amélioration des conditions d'exercice des professeurs...

MOTIVER AU CHOIX DU METIER DE PROFESSEUR D'ALLEMAND

- Augmenter le vivier d'étudiants germanistes
- Mettre en place des formations adaptées pour accompagner la reconversion en seconde carrière vers le métier de professeur d'Allemand
- Renforcer l'accompagnement et la formation des personnels contractuels afin de les fidéliser et de les aider à réussir les concours de recrutement d'enseignants d'allemand

PRENDRE DES MESURES EN TERMES DE RESSOURCES HUMAINES

- Stabiliser l'affectation des professeurs
- Valoriser les professeurs engagés dans des projets européens et internationaux dans le cadre du nouveau Pacte proposé aux enseignants

RENFORCER LA FORMATION GRACE A LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE

- Développer les séjours professionnels en Allemagne
- Créer un module « coopérer avec le partenaire germanophone » dans les Écoles Académiques de Formation Continue (EAFC)
- Renforcer la place de l'Europe et de ses valeurs dans les cours d'allemand par des formations conjointes
- Mettre en place des groupes de réflexion binationaux de formateurs

Motiver au choix du métier de professeur d'allemand

Augmenter le vivier d'étudiants germanistes

Dans le contexte actuel, il s'agit non seulement d'encourager davantage d'étudiants à se destiner au métier de professeur d'allemand, mais aussi, afin de consolider le réseau, de renforcer les compétences en allemand des professeurs des écoles et des professeurs du second degré susceptibles d'enseigner leur discipline en langue allemande (enseignement de type « discipline non linguistique », DNL).

Doubler le nombre d'académies proposant des contrats de préprofessionnalisation en allemand

Ce dispositif permet à un jeune étudiant, contre une rémunération cumulable avec une éventuelle bourse sur critères sociaux, de poursuivre ses études et de se former parallèlement et progressivement au métier de professeur d'allemand. À ce jour, seules cinq académies proposent ce dispositif pour l'allemand: Amiens, Besançon, Nancy-Metz, Nantes, Strasbourg.

Augmenter dès l'amont le potentiel vivier de professeurs de DNL en allemand

Pour ce faire, un stage dans un établissement allemand pourrait être proposé aux étudiants en master MEEF 1 (histoire-géographie, disciplines scientifiques, EPS, disciplines artistiques...), avec possibilité de réciprocité. Réfléchir à créer un module franco-allemand de formation initiale sur la dimension linguistique de toutes les disciplines permettrait de nourrir des coopérations bilatérales autour de l'attractivité des métiers de l'éducation.

Étudier avec les réseaux des INSPE la faisabilité d'un accompagnement linguistique dans la préparation des futurs professeurs des écoles

Il s'agirait de faire de l'épreuve facultative de langue vivante qu'il est désormais possible de choisir au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) un levier de repérage de la ressource humaine disponible en allemand pour intervenir dans le premier degré, notamment en travaillant de concert avec le

professeur de collège pour l'accès des élèves dans le dispositif bilangue en 6e.

Mettre en place des formations adaptées pour accompagner la reconversion en seconde carrière vers le métier de professeur d'allemand

On constate depuis plusieurs années la reconversion en seconde carrière vers le métier de professeur d'allemand de personnes ayant soit une très bonne maîtrise de l'allemand mais très éloignées du métier de professeur, soit, à l'inverse, des personnes ayant des aptitudes pédagogiques mais un allemand fragile. Leur apport pour l'École est riche et précieux en raison de leur profil atypique et le système scolaire a tout intérêt à les intégrer au mieux.

Pour les uns comme pour les autres, il s'agit d'accompagner la reconversion en seconde carrière par des actions de formation aux gestes professionnels notamment dans la conception de parcours d'autoformation.

Renforcer l'accompagnement et la formation des personnels contractuels afin de les fidéliser et de les aider à réussir les concours de recrutement d'enseignants d'allemand

En académie, les contractuels doivent être systématiquement informés des aides qu'ils peuvent obtenir pour partir en Allemagne à l'aide d'une bourse (Erasmus+, institut Goethe...), pour suivre des formations ou bien encore pour recevoir une aide plus individualisée. Une forme d'accompagnement voire de tutorat pourrait être encore développée entre professeurs expérimentés et contractuels. Par ailleurs, développer l'offre de stages de réactivation linguistique pour les professeurs contractuels est une piste porteuse qu'il conviendrait d'explorer.

Prendre des mesures en termes de ressources humaines

Stabiliser l'affectation des professeurs

Mettre en place des compléments de service pérennes

Certaines académies parviennent à stabiliser les professeurs sur des postes partagés de manière pérenne entre des établissements, collèges et lycées, dûment identifiés. Cette stabilité doit être visée sur l'ensemble du territoire car elle permet aux professeurs de s'engager dans des projets notamment des échanges avec l'Allemagne, ce qui est beaucoup plus difficile lorsque les enseignants ont un service sur deux, voire trois établissements, sans stabilité des compléments de service. L'objectif serait de multiplier les postes avec compléments de service pérennes, d'une année sur l'autre, en particulier pour les professeurs intervenant en 6e et plus généralement en collège.

Réfléchir à la mise en place expérimentale d'une qualification complémentaire

Afin d'aider les professeurs à s'investir pleinement dans un établissement, la mise en place expérimentale d'une qualification complémentaire pour enseigner le français, une autre langue, l'éducation physique et sportive ou toute autre discipline pour laquelle ils ont des compétences spécifiques, notamment les enseignants disposant d'un diplôme bivalent du fait de leur formation initiale en Allemagne, pourrait être envisagée. Ainsi, ils pourraient avoir un service complet dans un même établissement, s'y impliquer, notamment pour organiser des échanges scolaires.

Aider les professeurs en secteur de tension immobilière à se loger

Une information spécifique pourrait être mise en place à destination des professeurs titulaires affectés sur un secteur isolé ou en tension immobilière sur leurs droits d'accès à des logements sociaux afin de les stabiliser et de les inciter à poursuivre dans le métier.

Valoriser les professeurs engagés dans des projets européens et internationaux dans le cadre du nouveau pacte proposé aux enseignants

Les enseignants d'allemand sont particulièrement engagés dans des projets d'ouverture à l'international et à l'Europe de leur établissement, au travers des actions d'échanges et de mobilité qu'ils mettent en œuvre avec leurs partenaires allemands.

Dans le cadre du nouveau pacte proposé aux enseignants et qui fera l'objet d'une concertation jusqu'au 1er semestre de l'année 2023, une réflexion sera conduite pour faire figurer cet engagement en faveur des projets européens et internationaux parmi les missions au service des élèves et de leur réussite donnant lieu à une revalorisation financière du métier d'enseignant.

Renforcer la formation grâce à la coopération franco-allemande

Développer les séjours professionnels en Allemagne

Le programme de séjours professionnels proposé par France Éducation international prévoit un stage d'observation de quinze jours dans un établissement scolaire à l'étranger. Ce programme pourrait être systématisé en académie avec le Land partenaire.

Créer un module « coopérer avec le partenaire germanophone » dans les écoles académiques de formation continue (EAFC)

Ces modules de formation pourraient être mis en place en coopération avec tous les acteurs du franco-allemand actifs dans l'académie concernée, en lien avec les IA-IPR d'allemand et les IEN-EG allemand-lettres.

Renforcer la place de l'Europe et de ses valeurs dans les cours d'allemand par des formations conjointes

Des formations conjointes des professeurs d'allemand en France et de français en Allemagne pourraient être mises en place afin de les familiariser à l'enseignement de l'Europe et de ses valeurs. Ces formations pourraient notamment s'appuyer sur les instruments existants tels que le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe, ou le programme Erasmus+, en particulier l'action Jean Monnet.

Mettre en place des groupes de réflexion binationaux de formateurs

À l'heure des rencontres virtuelles, il est possible de mettre en place des rencontres binationales de formateurs. Démultipliée ensuite en académie, une culture éducative commune pourrait se répandre et consolider les relations, comme cela a commencé à être pratiqué dans l'académie de Besançon avec son partenaire le Land de Rhénanie-Palatinat. La réflexion conjointe permettrait également de rendre plus explicite la contribution de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue du partenaire à des enjeux éducatifs transversaux.

Synthèse

Si les échanges et la mobilité sont un vecteur important de l'attractivité de l'allemand en France, la continuité des parcours ainsi que la qualité des diplômes en est un autre, très important aux yeux des élèves et de leurs familles. À cet égard, il est impératif d'agir en amont, c'est-à-dire dès le cycle 3 – parfois même avant selon les territoires – pour un choix éclairé et une perspective de qualité au cycle 4. De manière générale, il est essentiel de prendre appui sur un parcours de mobilité formalisé et sur les certifications pour engager les élèves dans leur apprentissage de l'allemand en valorisant leur parcours et en faisant de l'allemand une opportunité d'expériences formatrices et mémorables. À cet égard, la certification proposée aux élèves a été élargie depuis 2022 et est désormais également accessible aux élèves de troisième, de seconde et première générales et technologiques et de première et terminale professionnelles, ce qui inscrit dorénavant ce diplôme dans un véritable parcours possible d'élève germaniste.

ENRICHIR LES PARCOURS ET JALONNER LES PROGRESSIONS

- Renforcer l'allemand dès l'école primaire
- Développer des repères de progression au collège

RENFORCER LES DIPLOMES FRANCO-ALLEMANDS

- Renforcer la visibilité des sections Abibac
- Promouvoir le nouveau Baccalauréat Français International (BFI) section allemande
- Valoriser la modernité des lycées franco-allemands
- Développer des diplômes universitaires autour de la langue allemande
- Consolider, élargir et valoriser davantage les certifications
- Valoriser le trilinguisme français-allemand-anglais

GARANTIR LA PRESENCE DE L'ALLEMAND DE MANIERE EQUILIBREE DANS LES TERRITOIRES

- Faire du travail des commissions académiques des langues un levier en faveur de la diversité linguistique
- Établir une cartographie du franco-allemand en académie
- Inscrire un critère de diversité linguistique dans le dialogue de gestion entre les académies et l'administration centrale

Enrichir les parcours et jalonner les progressions

Renforcer l'allemand dès l'école primaire

L'enseignement de l'allemand a déjà trouvé sa place dans le premier degré, comme en atteste le succès des maternelles « Élysée ». Pour autant, il convient encore de renforcer les parcours cohérents, de la maternelle au collège.

Les chefs et cheffes d'établissement sont nombreux à pointer l'importance majeure de la sensibilisation à l'allemand dès le cours moyen pour une attractivité accrue de la discipline à l'entrée en 6e ou lors du choix de la LV2 en 5e. Les dispositifs bilangues, gages de la perpétuation de l'allemand en tant que LV1, prennent le plus souvent appui sur ces actions de promotion, qu'il conviendrait donc de renforcer de manière rythmée et régulière tout au long de l'année de CM2.

Développer des repères de progression au collège

Afin d'améliorer les compétences des élèves et de les encourager à s'engager dans des parcours renforcés au lycée, il convient de mettre en place des repères de progression afin d'éviter un éventuel piétinement.

On constate en effet que certains professeurs de collège sont en difficulté lorsqu'il s'agit de penser leurs enseignements selon une progression cohérente et efficace. Il faut donc construire à leur intention des repères de progression incluant l'investissement des acquis en contexte authentique de communication afin de les aider à rendre les apprentissages plus efficaces.

Renforcer les diplômes franco-allemands

Renforcer la visibilité des sections Abibac

En France comme en Allemagne, les sections binationales Abibac se sont développées régulièrement depuis bientôt 30 ans. Une communication encore plus forte et plus ciblée autour de ces sections et des projets expérimentaux dans le domaine des sciences permettraient de valoriser cet essor et de l'amplifier..

Promouvoir le nouveau baccalauréat français international (BFI) section allemande

Le cycle terminal des sections internationales a fait l'objet d'une rénovation qui est entrée en vigueur à la rentrée 2022. Les nouvelles classes menant au BFI se caractérisent notamment par une ouverture au monde renforcée et par la possibilité d'étudier en langue allemande de nouvelles DNL. Le développement de ce dispositif repose sur une coopération franco-allemande particulièrement intégrée.

Valoriser la modernité des lycées franco-allemands

Suite à la création des nouveaux lycées franco-allemands (LFA) de Hambourg et de Strasbourg et à l'évolution de leurs systèmes éducatifs respectifs, la France et l'Allemagne travaillent à la rénovation de la convention signée à Schwerin en 2002. Cette mise à jour du dispositif conduisant au baccalauréat franco-allemand (BFA) permettra de valoriser et de développer la modernité des pratiques pédagogiques caractéristiques de ces établissements.

Développer des diplômes universitaires autour de la langue allemande

Les universités de Lorraine et de Strasbourg proposent des diplômes universitaires (DU) relatifs à la langue allemande pour non spécialistes (professeurs des écoles et professeurs d'autres disciplines). Ces diplômes pourraient être mutualisés, de même que les ressources

de l'institut Goethe, pour proposer un DU en ligne « enseigner l'allemand ou en allemand » ou bien encore « enseigner l'allemand de manière précoce », à l'échelle nationale.

Consolider, élargir et valoriser davantage les certifications

Pour tout élève, la perspective d'obtenir un diplôme ou un certificat validant ses compétences et son niveau dans la langue du pays partenaire est toujours motivante pour les apprentissages et favorise la continuité de son parcours. Il convient donc de penser davantage le Deutsches Sprachdiplom (DSD 1) en parcours, ce qui est désormais possible depuis son ouverture à la première générale et à la terminale professionnelle. L'obtention du DSD1 pourrait être valorisée dans les bulletins scolaires.

Valoriser le trilinguisme français-allemand-anglais

Concernant par exemple la section Abibac, l'intégration à cette formation exigeante du label d'excellence Certilingua® dans tous les Abibac volontaires permettrait de mieux valoriser le trilinguisme et les compétences interculturelles des élèves qui y sont inscrits. La perspective pour un élève de voir ses compétences en anglais validées en sus de ses compétences en allemand pourra l'encourager à s'engager dans cette filière.

Il est également souhaitable de réfléchir à développer une certification anglais-allemand et anglais-français à des niveaux plus accessibles que Certilingua afin d'octroyer à l'anglais une place plus claire à côté de l'allemand. On pourrait à cet égard envisager un Certilingua Junior.

Garantir la présence de l'allemand de manière équilibrée dans les territoires

Faire du travail des commissions académiques des langues un levier en faveur de la diversité linguistique

Le dispositif des classes bilingues permet de maintenir l'allemand à parité avec la LV1 dès la 6ème (à savoir 3 heures pour chaque langue) et de ne pas limiter le choix des familles à l'allemand en LV2 en classe de 5e. C'est pourquoi il est essentiel de veiller à sa stabilisation, voire à sa relance, en respectant systématiquement la parité horaire entre les langues choisies, le plus souvent l'anglais et l'allemand, et en le valorisant car c'est en particulier sur lui que repose l'avenir de la discipline.

Le travail des commissions académiques doit prêter une attention toute particulière aux classes à faibles effectifs et veiller à une répartition territoriale équilibrée de l'offre d'enseignement de l'allemand, notamment des « bilingues », lors de la définition de la carte académique des langues.

Au vu de la situation actuelle de l'allemand dans de nombreuses académies, il conviendra de réinstaurer la place de l'allemand dans les écoles et les établissements secondaires (collèges et lycées) selon une cohérence et une continuité possible de parcours. Pour cela, un pilotage académique pertinent et volontariste de la carte des formations proposées pour les langues est indispensable afin de fixer un objectif de progression réaliste et atteignable selon les caractéristiques des territoires d'ici cinq ans. Par ailleurs, le pourcentage de collégiens qui apprennent l'allemand est, pour la première fois depuis 2005, inférieur à 14%.

À l'échelle nationale, il faut viser une augmentation de 5% du nombre global d'élèves d'ici 2025 et 10% d'ici 2030.

Établir une cartographie du franco-allemand en académie

Pour rendre plus visible la présence de l'allemand dans les territoires, il conviendrait que chaque académie établisse une cartographie précise des partenariats, des dispositifs et des projets autour de l'Allemagne et de l'allemand. Cet outil permettrait une meilleure cohérence des choix et des parcours des élèves et une plus forte lisibilité de « l'écosystème » académique de l'allemand pour les familles, comme cela a été proposé dans l'académie de Lille.

Inscrire un critère de diversité linguistique dans le dialogue de gestion entre les académies et l'administration centrale

Un autre levier au niveau académique consisterait à inscrire dans le dialogue de gestion et de performance avec les académies un critère de diversité linguistique et culturelle qui fasse système et inclue l'allemand de manière explicite en ciblant précisément les dispositifs et les effectifs autour de deux indices : un indice d'exposition, qui mesure les opportunités offertes aux élèves dans chaque bassin de vie, et un indice d'entropie, qui évalue la continuité et la cohérence des parcours.

Synthèse

Si la promotion et la diffusion de l'allemand sur le territoire doivent se faire dès le plus jeune âge et en respectant le principe de continuité des parcours, la qualité de l'enseignement est évidemment essentielle pour la discipline. Recentrer les contenus des cours autour d'enjeux culturels et inter-culturels doit faire partie des priorités didactiques et pédagogiques des enseignants. Dès lors que des enjeux mondiaux sont abordés dans les cours d'allemand, il convient de les articuler avec le traitement éventuellement spécifique dont ils font l'objet en Allemagne ou de les éclairer dans une perspective comparative franco-allemande. Les élèves sont souvent davantage intéressés par la différence plutôt que par la ressemblance. C'est pourquoi on doit veiller à leur présenter des contenus qui suscitent chez eux un certain étonnement sur l'Allemagne et le désir corollaire de comprendre.

RENFORCER LE ROLE DE L'ALLEMAND COMME VECTEUR POSSIBLE D'OUVERTURE ET DE PROMOTION SOCIALE

- Poursuivre le développement de l'allemand en Réseau d'Education Prioritaire (REP) en informant sur les possibilités qu'offre l'allemand
- Ouvrir davantage de sections Internationales (SI) de mixité sociale en allemand

RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE LA DISCIPLINE PAR DES DEMARCHES LAISSANT UNE PLUS GRANDE PART A LA PEDAGOGIE DE PROJETS

- Mettre en place des concours fondés sur la maîtrise de l'oral
- Favoriser les projets interdisciplinaires impliquant les disciplines artistiques
- Développer les débats citoyens

RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE L'ALLEMAND PAR UNE MEILLEURE VALORISATION DES COMPETENCES TRANSVERSALES ACQUISES GRACE A DES PROJETS PARTENARIAUX OU LA PRATIQUE D'UNE « DNL »

- Mieux valoriser l'acquisition des compétences transversales en cours d'allemand, notamment en lien avec des projets partenariaux
- Développer l'enseignement d'autres disciplines en allemand

Renforcer le rôle de l'allemand comme vecteur possible d'ouverture et de promotion sociale

Poursuivre le développement de l'allemand en réseau d'éducation prioritaire (REP) en informant sur les possibilités qu'offre l'allemand

À ce jour, il est possible d'apprendre l'allemand dans de nombreux collèges REP. Cet élan doit être renforcé en informant les décideurs (DASEN et chefs d'établissement) des possibilités qu'offre l'allemand en termes de mobilité, notamment en tiers-lieux, par des financements de l'OFAJ spécifiques en direction des JAMO. Cette information doit encourager à maintenir des groupes à effectifs modestes pour les renforcer par diverses mesures de sensibilisation.

Ouvrir davantage de sections internationales (SI) de mixité sociale en allemand

Impulsée à la rentrée 2022 dans l'académie de Créteil, l'ouverture de SI dans des collèges REP pourrait être élargie et permettrait d'agir sur la représentation aussi tenace qu'erronée d'une prétendue difficulté particulière de l'allemand pour des enfants moins favorisés.

Renforcer l'attractivité de la discipline par des démarches laissant une plus grande part à la pédagogie de projets

Mettre en place des concours fondés sur la maîtrise de l'oral

La semaine des langues, la journée européenne des langues et la journée franco-allemande peuvent être l'occasion de mettre en place des concours de slams, de lecture ou de récitation à voix haute, par exemple sur le modèle des « Cicéronnades » de l'académie d'Orléans-Tours, ou encore des concours de joutes de traduction, à l'instar de ce qui est proposé dans l'académie de Poitiers. Les échanges en tiers-lieu, les « projets In » de l'OFAJ ou les projets développés dans le cadre des partenariats peuvent être l'occasion de mettre en place ce type de bonnes pratiques.

Grimm), il motive les élèves en proposant une démarche créative.

Développer les débats citoyens

Les débats citoyens, bien ancrés dans certaines académies, rencontrent un véritable succès. Ils pourraient être davantage développés en allemand, notamment dans le cadre des partenariats entre académies et Länder. Les débats citoyens franco-allemands constitueraient un point d'appui pertinent pour enraciner les compétences démocratiques dans l'enseignement de la langue du partenaire.

Favoriser les projets interdisciplinaires impliquant les disciplines artistiques

Le projet interdisciplinaire « Grimm'Arts » mis en place dans l'académie d'Amiens peut servir d'inspiration à d'autres projets artistiques à dimension franco-allemande. Alliant les arts plastiques et la littérature (les contes de

Renforcer l'attractivité de l'allemand par une meilleure valorisation des compétences transversales acquises grâce à des projets partenariaux ou la pratique d'une « DNL »

Mieux valoriser l'acquisition des compétences transversales en cours d'allemand, notamment en lien avec des projets partenariaux

Tous les projets partenariaux mobilisent des compétences transversales qui sont trop rarement identifiées et encore moins reconnues et valorisées. L'application « AKI » de l'OFAJ vise la valorisation des compétences transversales développées en mobilité internationale par les jeunes. Cette application devrait être davantage utilisée.

Développer l'enseignement d'autres disciplines en allemand

Il convient de mieux informer les enseignants sur la possibilité de passer la certification complémentaire de DNL en allemand par des campagnes réitérées et ciblées et de les accompagner dans leur démarche. Le repérage de professeurs susceptibles d'enseigner en allemand doit être mené de manière systématique et peut déboucher sur l'ouverture d'une section européenne en lycée (SELO) ou d'une section « langue et culture européenne » (LCE) en collège. Les élèves et les familles doivent être mieux informés des atouts que représente la mention « SELO » ou « DNL » sur le diplôme du baccalauréat et sur le fait que ces compétences sont également valorisées sur Parcoursup.

L'augmentation de l'exposition des élèves à l'allemand passe à la fois par une prise en compte de tous les temps d'apprentissage – formels, non-formels et informels – et par des opportunités diversifiées de son usage. En augmentant significativement le pourcentage d'élèves germanistes qui bénéficient tout au long de leur parcours scolaire d'enseignement d'autres disciplines en allemand, on développe les stratégies de la communication, la maîtrise des genres textuels et les capacités de transfert lexical d'un champ disciplinaire à un autre. Le développement des DNL permet

également d'enrichir le cours d'allemand par le traitement de sujets disciplinaires (artistiques, scientifiques...). Cela contribue pleinement à l'engagement de l'élève dans la langue cible et consolide le statut de l'allemand comme du français comme langues académiques et scientifiques à côté de l'anglais.

Synthèse

Le succès que rencontrent l'Azubi-Bacpro¹, les Campus des métiers et des qualifications franco-allemands (CMQ), les campus « renforcés » ou bien encore les programmes de mobilité proposés par l'OFAJ et ProTandem montrent la voie d'une insertion professionnelle possible et réussie grâce à l'allemand. Il est important d'ancrer la discipline dans l'enseignement et la formation professionnels car la maîtrise de la langue allemande et la connaissance de la culture d'entreprise outre-Rhin permettent un réel parcours d'avenir pour les élèves, les apprentis ou les étudiants. Plusieurs aspects sont ici à considérer et à renforcer pour une visibilité plus grande et un impact plus fort pour tous, qu'il s'agisse des apprentis, des élèves de lycée professionnel ou bien encore des jeunes inscrits en CMQ.

RENFORCER ET VALORISER LA MOBILITE AINSI QUE LES PARTENARIATS

- Proposer des modules préparatoires à la mobilité vers l'Allemagne
- Augmenter les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) dans l'espace germanophone
- Valoriser davantage les compétences acquises grâce à la mobilité franco-allemande

DONNER PLUS DE VISIBILITE AUX REALISATIONS PARTENARIALES

- Institutionnaliser pour les pérenniser des binômes franco-allemands autour de la conception d'un chef-d'œuvre
- Mettre en place des journées académiques des projets franco-allemands dans la voie professionnelle

RENFORCER ET VALORISER LES COMPETENCES LINGUISTIQUES DES ELEVES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Proposer une sensibilisation à la langue allemande ou l'enseignement facultatif de l'allemand dans des filières industrielles
- S'appuyer sur les Campus des Métiers et de Qualification (CMQ) franco-allemands pour construire des parcours linguistiques du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) jusqu'au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- Valoriser les compétences linguistiques des élèves en allemand et en anglais

¹ Ce dispositif permet aux élèves et apprentis français et allemands de recevoir, en plus du diplôme obtenu dans leur pays d'origine, une attestation de compétences linguistiques, reconnue délivrée par le partenaire et de l'autre côté de la frontière, notamment après une période de formation en entreprise dans le pays voisin.

Renforcer et valoriser la mobilité ainsi que les partenariats

Proposer des modules préparatoires à la mobilité vers l'Allemagne

Les élèves de la voie professionnelle restent encore trop éloignés de la mobilité. Afin de les familiariser et de les aider à vaincre leurs appréhensions, des parcours de mobilité s'échelonnant sur deux ou trois ans peuvent être mis en place. Il s'agit de leur proposer, au fil des années, une première mobilité collective courte, puis des mobilités plus longues en petit groupe, voire individuelle, comme cela a été mis en place notamment dans l'académie de Besançon).

Augmenter les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) dans l'espace germanophone

Dans le cadre de l'augmentation de la durée des PFMP qui se met en place en France, le réseau franco-allemand peut offrir à des jeunes la possibilité de réaliser un stage en Allemagne ou dans un autre pays germanophone. À ce titre, la « plateforme écoles-entreprises » de la chambre franco-allemande de commerce et d'industrie (CFACI) fournit un appui significatif, en ce qu'elle lie par une convention une académie et la chambre. Il serait donc souhaitable d'augmenter le nombre d'académies ayant signé une convention.

Valoriser davantage les compétences acquises grâce à la mobilité franco-allemande

De nombreux dispositifs permettent à ce jour de valoriser les compétences des élèves dans le cadre d'une mobilité et méritent tous d'être développés et renforcés :

- L'« Azubi-Bacpro », conçu à l'origine en région frontalière, se développe aujourd'hui dans d'autres territoires et mériterait d'être mieux connu et davantage soutenu
- L'attestation « Europro » peut également être délivrée plus largement à des élèves ayant suivi une période de formation en Allemagne d'au moins quatre semaines.

- Les élèves réalisant une PFMP en Allemagne devraient être systématiquement encouragés à choisir de présenter l'unité facultative de mobilité.

- Des outils tels que « Aki », qui permet aux jeunes en mobilité d'identifier les compétences transversales acquises, peuvent également contribuer à rendre la mobilité plus familière aux jeunes de la voie professionnelle.

Donner plus de visibilité aux réalisations partenariales

Institutionnaliser pour pérenniser des binômes franco-allemands autour de la conception d'un chef-d'œuvre

La réalisation en commun d'un projet constitue très fréquemment le fondement du partenariat qui unit les établissements de part et d'autre du Rhin. Dans le cadre du baccalauréat professionnel, un travail coopératif franco-allemand peut être mis en place pour la réalisation du « chef d'œuvre », comme cela a été mis en œuvre dans l'académie de Lille en 2022. Cette pratique mérite d'être étendue.

Mettre en place des journées académiques des projets franco-allemands dans la voie professionnelle

De nombreux partenariats dans la voie professionnelle donnent lieu à la réalisation de projets binationaux. Que ce soit la construction d'une table, d'un robot ou d'un livre de recettes, ces réalisations, souvent remarquables, mériteraient d'être davantage mises en lumière, notamment par une journée académique qui pourrait leur être réservée.

Renforcer et valoriser les compétences linguistiques des élèves de la voie professionnelle

Proposer une sensibilisation à la langue allemande ou l'enseignement facultatif de l'allemand dans des filières industrielles

Dans le cadre d'expérimentations, une dizaine d'établissements proposent un enseignement facultatif de LV2 dans des filières industrielles. Dès lors qu'ils sont liés à un projet de mobilité, réel ou virtuel, la sensibilisation à la langue allemande ou l'apprentissage facultatif prennent tout leur sens pour les élèves. Ces expérimentations pourraient être élargies.

S'appuyer sur les campus des métiers et de qualification (CMQ) franco-allemands pour construire des parcours linguistiques du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) jusqu'au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

Dans les filières industrielles des lycées professionnels membres d'un CMQ, des cours d'allemand optionnels de préparation à la mobilité peuvent être développés afin de concevoir des parcours progressifs d'apprentissage de l'allemand, du Certificat d'aptitude professionnelle

(CAP) au BTS. Ces parcours ont d'autant plus de sens qu'ils sont liés à un projet partenarial de mobilité et de coopération à distance. Ils pourraient eux aussi être multipliés.

Valoriser les compétences linguistiques des élèves en allemand et en anglais

Il n'est pas rare que des élèves hésitent à effectuer une mobilité dans le pays partenaire pour des raisons de méconnaissance de la langue et de peur de ne pas être compris s'ils utilisent l'anglais. La création d'une attestation de compétences interculturelles et plurilingues en anglais-allemand-français pourrait contribuer à lever cet obstacle à la mobilité. Avec l'aide de leurs professeurs, les élèves pourraient également être encouragés à considérer les liens que l'on peut établir entre ces langues, tant sur le plan lexical que structurel et ainsi, progresser dans chaque langue.

Synthèse

La région frontalière constitue le cœur de cible de nombre d'actions ou de pistes de relance envisagées. Elle couvre un vaste territoire qui va de la Moselle à l'Alsace en y incluant la Champagne-Ardenne et correspond à la région académique Grand Est comprenant les académies de Strasbourg, Nancy-Metz et Reims. En France, elle fait figure de fer de lance de l'enseignement et de l'apprentissage de l'allemand car on y trouve en grand nombre des dispositifs franco-allemands, des DNL en allemand, des cursus bilingues (à parité horaire ou à horaire renforcé), des sections Abibac, des sections internationales, des enseignements de spécialité LLCER, des CMQ, des maternelles Élysée, ainsi qu'un échange de proximité entre professeurs des écoles et leurs homologues allemands... Une dynamique puissante de formation initiale et continue en allemand et d'insertion professionnelle par l'allemand y est présente. Dans cette région aussi, il est important de concentrer les efforts déployés en faveur de la relance de la langue et de la culture du voisin, afin non seulement de préserver le vivier de recrutement de professeurs d'allemand qui est depuis toujours le plus important du pays, mais aussi de consolider encore les relations franco-allemandes.

DEVELOPPER UNE STRATEGIE EDUCATIVE COORDONNEE

Développer l'Azubi-Bacpro dans l'espace frontalier franco-allemand

Renforcer la formation initiale et continue conjointe des enseignants de toutes les disciplines et des personnels de direction

Créer un parcours professionnel partenarial pour inciter les jeunes à s'engager dans l'enseignement de la langue du partenaire

ENRICHIR L'OFFRE D'APPRENTISSAGE NON-FORMEL DE LA LANGUE DU PARTENAIRE

Labelliser les clubs et associations dont l'offre se fait dans la langue du partenaire

Densifier l'offre culturelle franco-allemande

Systématiser la mobilité des jeunes entre 10 et 11 ans dans le pays partenaire avant le choix de la langue

Développer une stratégie éducative coordonnée

Développer l'Azubi-Bacpro dans l'espace frontalier franco-allemand

L'Azubi-Bacpro attire de nombreux jeunes frontaliers en quête d'une insertion professionnelle solide et rapide. Pour ces jeunes, la langue du partenaire constitue un indéniable atout. C'est pourquoi l'Azubi-Bacpro est à conforter et à développer en prenant appui sur des établissements désireux de le proposer.

Renforcer la formation initiale et continue conjointe des enseignants de toutes les disciplines et des personnels de direction

Pour des raisons géographiques évidentes, actions conjointes, projets communs, rencontres trouvent en région frontalière un terrain fertile sur lequel se développer et croître. C'est pourquoi il pourrait être envisagé de faire de la région transfrontalière un levier pour des formations conjointes d'enseignants et de personnels de direction qui montreraient la voie à d'autres régions dans le cadre des partenariats existants.

Dans l'académie de Nancy-Metz, il existe déjà des rencontres annuelles de professeurs allemands et français qu'il conviendrait de prolonger par des actions communes de formation tout au long de l'année.

Créer un parcours professionnel partenarial pour inciter les jeunes à s'engager dans l'enseignement de la langue du partenaire

Sur le modèle du parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) mis en place en France à la rentrée 2021, on pourrait réfléchir à créer dès l'obtention du baccalauréat ou de l'Abitur ou du double diplôme un parcours professionnel partenarial susceptible d'inciter les jeunes vivant à la frontière à s'engager dans l'enseignement de la langue du partenaire. Il s'agirait en particulier d'accompagner davantage de JAMO vers l'enseignement de ou dans la langue du partenaire dès l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Enrichir l'offre d'apprentissage non-formel de la langue du partenaire

Labelliser les clubs et associations dont l'offre se fait dans la langue du partenaire

Tout engagement en faveur de l'allemand devrait être non seulement encouragé mais valorisé, voire labellisé. Ainsi les clubs ou associations proposant une offre d'animation ou d'éducation dans la langue du partenaire, par exemple un club de football français proposant un entraînement en allemand, pourraient-ils faire l'objet d'une labellisation. Cette dimension biculturelle de l'offre sportive pourrait être ancrée dans la visée universaliste des valeurs de l'olympisme, notamment dans la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024.

sous la forme de conférences, de lectures, d'expositions, de journées festives, de programmes théâtraux ou musicaux mais également dans une acception plus large de la culture : sciences, gastronomie, sport, arts de vivre...

Systématiser la mobilité des jeunes entre 10 et 11 ans dans le pays partenaire avant le choix de la langue

La région frontalière se prête particulièrement bien à une mobilité régulière de courte durée à l'intention de jeunes élèves qui n'ont pas encore fait le choix de la langue qu'ils apprendront à partir de 10 ou 11 ans. Instaurer une mobilité systématique à leur intention peu avant la transition vers le collège ou l'entrée au Gymnasium ou autre forme scolaire allemande serait un levier fort de sensibilisation à la langue du voisin.

Densifier l'offre culturelle franco-allemande

La région frontalière doit être un espace de densification et de diversification de l'offre culturelle franco-allemande, non seulement

Synthèse

L'allemand est une discipline qui joue un rôle moteur dans la transformation de l'enseignement des langues vivantes et l'innovation pédagogique comme le montrent les exemples des sections binationales et des certifications en langues pour lesquels l'allemand a été pionnier. Certaines des propositions d'expérimentations qui suivent demandent à être consolidées avant tout élargissement à un niveau autre que le niveau local ou académique. Afin de renforcer la modernité et l'attractivité de l'image de l'Allemagne et de l'allemand, il conviendrait de revoir la communication en prenant notamment appui sur les nouvelles technologies : applications pour enfants ou adolescents, assistant pédagogique fondé sur l'intelligence artificielle... Cette modernisation doit également contribuer à faire évoluer les pratiques en articulant les trois champs d'éducation scolaire, périscolaire et extrascolaire au service des jeunes françaises et allemandes.

EXPERIMENTATIONS

Étendre l'offre numérique d'enseignement de l'allemand

Expérimenter l'introduction d'un parcours DNL en formation initiale

Expérimenter des modules de formation initiale et continue franco-allemands qualifiants au sein des LFA

INNOVATIONS

Créer une spécialisation franco-allemande au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)

Mettre l'intelligence artificielle au service de l'apprentissage de l'allemand

Multiplier les actions, partenariats et concours pour promouvoir l'innovation pédagogique

S'appuyer sur l'Université Franco-Allemande (UFA) pour favoriser les coopérations dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes

Développer une approche comparée de la littérature de jeunesse des deux pays afin d'en faire un levier d'attractivité de la discipline, notamment dans le cadre des partenariats

Évaluer les compétences de médiation franco-allemande dans le cadre d'une certification binationale

COMMUNICATION

Moderniser la promotion de la langue du partenaire par le numérique à partir de la brochure de promotion de l'allemand coordonnée par l'Institut Goethe

Développer une application pour smartphone afin de faciliter les échanges informels entre jeunes français et jeunes allemands

Développer les partenariats avec Arte pour favoriser l'accès à des programmes TV jeunesse dans la langue du partenaire

Mettre en place une plateforme permettant de s'orienter dans la coopération éducative franco-allemande

Expérimentations

Étendre l'offre numérique d'enseignement de l'allemand

Afin d'installer l'allemand dans l'ensemble des dispositifs, et en particulier dans ceux qui enregistrent des effectifs encore limités, il est essentiel d'avoir recours au numérique. Le numérique apparaît comme une voie possible d'extension de l'offre éducative, comme le montre une expérimentation mise en place à Cannes (académie de Nice) d'enseignement hybride de la spécialité LLCER en allemand. Au-delà de la densification de l'offre de formation, la mutualisation de certains enseignements peut s'avérer attractive pour les élèves à la condition d'accompagner pédagogiquement la démarche : classe inversée, classe mutuelle, partenariat et reconnaissance des compétences numériques dans l'évaluation des acquis des élèves (Pix)...

Expérimenter l'introduction d'un parcours DNL en formation initiale

En concertation avec les INSPE, il s'agirait de proposer un parcours de formation à l'enseignement d'une discipline en allemand (DNL), dès la formation initiale. Cette offre innovante pourrait s'inscrire par exemple dans le cadre de la plateforme e-INSPE.

Expérimenter des modules de formation initiale et continue franco-allemands qualifiants au sein des LFA

En scolarisant ensemble des élèves français et allemands, les LFA constituent un laboratoire d'innovation pédagogique, éducative et interculturelle sans égal. À ce titre, ils offrent des conditions propices à la formation des enseignants qui pourrait se mettre en place par le biais d'une mutualisation.

Innovations

Créer une spécialisation franco-allemande au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)

L'OFAJ a mis en place des programmes de formation pour devenir animatrice ou animateur de rencontres de jeunes sanctionné par le BAFA et son équivalent allemand, la Jugendleiter/In-Card. On pourrait aller plus loin en créant un nouveau dispositif franco-allemand, sur le modèle de l'Abibac permettant la double délivrance de diplôme, voire en développant un diplôme intégré, au service de l'éducation non-formelle et de l'encadrement des jeunes. Cela pourrait permettre aux jeunes de réinvestir leur maîtrise des deux langues et cultures dans l'encadrement de mineurs (accueils collectifs de mineurs) et ainsi de démultiplier les tiers-lieux éducatifs ouvrant aux enfants français et allemands la possibilité d'apprendre la langue du partenaire en présence de celui-ci.

Mettre l'intelligence artificielle au service de l'apprentissage de l'allemand

Le prochain partenariat d'innovation pour le développement d'un assistant pédagogique fondé sur l'intelligence artificielle à destination des enseignants et des élèves – notamment pour l'allemand – des classes des cycles 3, 4 et de lycée pour le français, les mathématiques et les langues vivantes (dont l'allemand) est confirmé. Une première phase de recherche et développement en académie est prévue pour la rentrée scolaire 2023.

Multiplier les actions, partenariats et concours pour promouvoir l'innovation pédagogique

La création d'un concours auquel est rattaché un prix est à la fois motivant et visible. La création d'un prix franco-allemand de l'innovation au service d'une thématique partagée (citoyenneté européenne, santé, développement durable, égalité filles-garçons, bien-être à l'école...) permettrait de donner une forme concrète et visible aux actions dynamiques que suscite le franco-allemand. Ce concours

pourrait être organisé dans le cadre de la journée franco-allemande du 22 janvier.

S'appuyer sur l'université franco-allemande (UFA) pour favoriser les coopérations dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes

L'UFA occupe une place centrale dans l'espace franco-allemand de l'enseignement supérieur. C'est pourquoi il serait intéressant de réfléchir avec elle au lancement de recherches-actions notamment sur le trilinguisme français-anglais-allemand, ses enjeux, ses formes, ses fonctions, tout en continuant de développer la mobilité des futurs enseignants, en particulier de DNL.

Développer une approche comparée de la littérature de jeunesse des deux pays afin d'en faire un levier d'attractivité de la discipline, notamment dans le cadre des partenariats

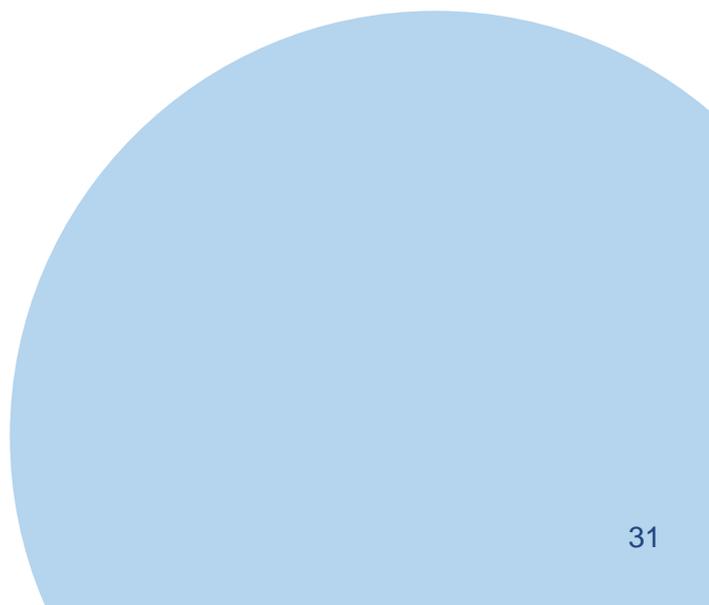
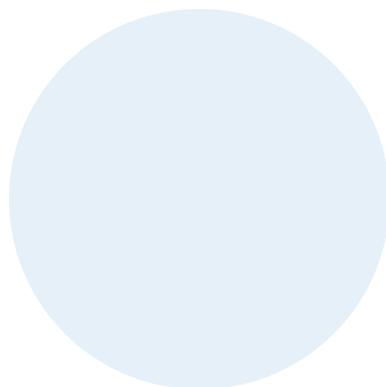
Il s'agirait d'engager une action commune autour d'une approche comparée de la littérature pour enfants ou de la littérature de jeunesse des deux pays. Développer sur cette base une réflexion didactique et des pratiques pédagogiques spécifiques pourrait constituer un levier d'attractivité de la discipline et concerner tous les niveaux de scolarité.

Évaluer les compétences de médiation franco-allemande dans le cadre d'une certification binationale

La compétence de médiation est une compétence désormais centrale, venue s'ajouter aux compétences déjà répertoriées de réception et de production en langue vivante. Les élèves y sont de plus en plus sensibilisés, elle entre par exemple souvent dans l'évaluation lors de l'Abibac. La médiation est au cœur de toutes les mobilités réelles et virtuelles et permet d'articuler la maîtrise des spécificités culturelles et les compétences de citoyenneté démocratique. Elle est au cœur de la dernière recommandation du Conseil de l'Europe sur l'importance de

l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie (février 2022).

Mettre en valeur la médiation en développant une certification binationale présenterait un double avantage : la perspective d'une certification franco-allemande de cette compétence de médiation interculturelle augmenterait la motivation des élèves. Elle permettrait de promouvoir par ailleurs l'apprentissage corrélé de l'allemand et du français langues étrangères dans des pays tiers, soutenant ainsi la vision européenne de l'éducation plurilingue. Cette démarche pourrait s'appuyer sur un projet conjoint de recherche-action avec le CELV.



Communication

Moderniser la promotion de la langue du partenaire par le numérique à partir de la brochure de promotion de l'allemand coordonnée par l'institut Goethe

Les nouvelles technologies, les pratiques pédagogiques innovantes, les mobilités, les programmes d'échanges ont contribué de manière décisive à faire évoluer l'image de la discipline dans le cadre scolaire dans le sens d'une langue et d'une culture résolument modernes. Il convient donc d'insuffler une nouvelle dynamique à la promotion de l'allemand. Si une brochure en version papier se révèle encore fort utile pour les professeurs notamment dans leur communication avec les parents, il faudra dorénavant envisager une communication sous des formes numériques (réseaux sociaux, plateformes diverses...), plus proches de la culture des jeunes d'aujourd'hui.

Développer une application pour Smartphone afin de faciliter les échanges informels entre jeunes français et jeunes allemands

En s'appuyant sur l'exemple de l'application « TalkingEurope » développée par l'OFAJ, une action franco-allemande en ce sens pourrait être mise en place, valorisée, voire médiatisée dans le cadre d'un concours par exemple, afin de faciliter les échanges informels entre jeunes Français et jeunes Allemands, en lien par exemple avec l'éducation, la transition écologique, la citoyenneté, la santé...

Développer les partenariats avec Arte pour favoriser l'accès à des programmes TV jeunesse dans la langue du partenaire

Il existe en France et en Allemagne des programmes de jeunesse de très grande qualité qui ne sont pas suffisamment connus dans le pays voisin. Arte a développé une offre riche et variée grâce au programme « Educ'Arte ». Ces programmes concernent différentes tranches d'âge de 3 à 15 ans avec des contenus à forte valeur ajoutée éducative. Propo-

ser des dessins animés, des mini-séries, des jeux télévisuels ou des petits reportages en allemand sous-titrés pourrait entrer dans cette offre à destination des enfants à partir de 6 ou 7 ans, ce qui pourrait contribuer à renouveler la communication en faveur de l'allemand à destination de ce jeune public.

Mettre en place une plateforme permettant de s'orienter dans la coopération éducative franco-allemande

La coopération éducative franco-allemande s'appuie sur un très grand nombre et une très grande diversité d'acteurs, de dispositifs et de réseaux, comme l'illustre la présente stratégie. Afin de rendre compte de cette sa richesse foisonnante et d'aider les décideurs, les acteurs et les utilisateurs à s'y orienter, en fonction de leurs besoins et de leurs projets, il serait très utile de mettre en place une plateforme leur permettant d'avoir une vue d'ensemble et d'accéder aux sites des différents acteurs et partenaires du franco-allemand éducatif.

II - Promotion de la langue française en Allemagne

Introduction

La France, notre voisin, a une importance particulière en tant qu'amie et partenaire de l'Allemagne au sein de l'Europe. Créer, promouvoir et renforcer des structures qui permettent des rencontres interculturelles et éveillent l'intérêt pour la France sont des intérêts vitaux de l'Allemagne.

Le système éducatif allemand encourage et permet l'apprentissage du français à tous les niveaux d'enseignement, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement général et la formation professionnelle. L'importance accordée à la langue française dans le système éducatif allemand est aussi le fruit des relations étroites entre l'Allemagne et la France entreprises lors du processus de réconciliation et d'unification européenne et qui se sont poursuivies jusqu'à nos jours.

Apprendre la langue de l'autre est donc toujours plus que l'acquisition d'une simple compétence supplémentaire. C'est également la garantie de pouvoir se comprendre et se faire comprendre à l'avenir, afin de construire ensemble l'avenir de l'Europe. Les liens politiques, économiques et sociaux étroits entre nos deux pays offrent en outre de nombreuses opportunités aux apprenants du français : en Allemagne, en Europe, dans le monde entier. L'attention particulière portée au développement de la langue partenaire dans les deux pays est donc logique.

Le Traité d'Aix-la-Chapelle¹ conclu le 22 janvier 2019 entre la France et l'Allemagne pour renouveler et développer les bases du Traité de l'Élysée consacre un article spécifique au domaine de la promotion des langues, en soulignant l'importance de la langue partenaire. La mission qui en découle, à savoir le développement de stratégies de promotion de la langue partenaire, a été confiée le 25 janvier 2021 à la Commission franco-allemande d'experts pour l'enseignement général par la Conférence des ministres allemands de l'éducation des Länder et des recteurs et rectrices d'académies français, et trouve ici sa concrétisation, mais doit être comprise comme un coup d'envoi pour des efforts sur le long terme, coordonnés et durables.

Les efforts de promotion du français s'inscrivent en outre dans la volonté d'engagement des États membres de l'UE à promouvoir le multilinguisme et à améliorer l'efficacité de l'enseignement des langues à l'école. L'objectif de la Commission européenne et des États membres de l'UE est donc que tous les citoyens de l'UE apprennent au moins deux langues étrangères dès leur plus jeune âge. En outre, la France a fait de la promotion du plurilinguisme une priorité à l'occasion de sa présidence du Conseil de l'UE au premier semestre 2022.

¹Article 10, Traité d'Aix-la-Chapelle : « Les deux États rapprochent leurs systèmes éducatifs grâce au développement de l'apprentissage mutuel de la langue de l'autre, à l'adoption, conformément à leur organisation constitutionnelle, de stratégies visant à accroître le nombre d'élèves étudiant la langue du partenaire, à une action en faveur de la reconnaissance mutuelle des diplômes et à la mise en place d'outils d'excellence franco-allemands pour la recherche, la formation et l'enseignement professionnels, ainsi que de doubles programmes franco-allemands intégrés relevant de l'enseignement supérieur. »

Cependant, si l'on observe l'évolution côté allemand, on constate que de moins en moins d'élèves optent pour une deuxième et une troisième langue étrangère.

Cela affecte notamment la langue française. Cela s'explique, d'une part, par la généralisation de l'anglais dans le cadre de la mondialisation et, d'autre part, par une densification du quotidien scolaire. Le nombre total d'apprenants continue de subir une tendance à la baisse, lente mais constante : Dans l'enseignement général, 15,4 pour cent des élèves apprenaient le français en 2020/2021 (2019/2020 : 16,8 pour cent, 2018/2019 : 17,6 pour cent), et 1,8 pour cent dans l'enseignement professionnel (2019/2020 : 1,9 pour cent, 2018/2019 : 2,2 pour cent) . Les chiffres globaux ne tiennent pas compte des grandes différences régionales existantes : Ainsi, les Länder situés dans la région frontalière franco-allemande se distinguent par un nombre particulièrement élevé d'apprenants, et c'est précisément dans les Länder de l'Allemagne de l'Est que le faible ancrage du français dans le système scolaire est le plus visible pour des raisons historiques.

Le recul du nombre d'apprenants de la langue partenaire concerne également l'allemand en France. Pour effectuer une analyse précise de l'évolution du nombre d'apprenants en Allemagne et en France, en particulier si l'on veut tirer des conclusions comparatives, une meilleure base de données et une méthodologie comparable dans la collecte des données dans les deux pays seraient toutefois nécessaires. L'harmonisation devrait être l'objectif à long terme d'un suivi commun des aspects quantitatifs, mais aussi qualitatifs de l'état de la langue partenaire. La question n'est pas seulement de connaître le nombre d'apprenants dans les écoles, comme cela a été le cas jusqu'à présent, mais aussi de recenser systématiquement le nombre d'étudiants se destinant à l'enseignement du français en Allemagne (ou de l'allemand en France). Ce dernier point n'est pas abordé actuellement, mais est nécessaire en raison du lien étroit entre le nombre d'apprenants, l'offre d'enseignement dans les écoles et la formation des nouveaux enseignants de français.

Bien qu'il soit nécessaire de disposer de chiffres fiables liés à l'apprentissage, ceux-ci ne peuvent pas à eux seuls servir d'indicateur de l'état de la langue partenaire. Les caractéristiques qualitatives doivent être prises en compte parallèlement aux caractéristiques quantitatives ; les explications ci-après portent donc toujours sur les deux aspects.

Les recommandations contenues dans la présente stratégie sont délibérément variées et s'adressent à tous les niveaux de la promotion linguistique, de la politique éducative à l'administration, en passant par les entreprises formatrices, les écoles supérieures, les directions d'école et les enseignants. Les domaines suivants ont été priorisés sur le plan thématique : échanges & mobilité, formation et carrière des enseignants, programmes & diplômes, qualité de l'enseignement & didactique, formation professionnelle et région frontalière franco-allemande. Les domaines ne sont volontairement pas délimités de manière précise, mais sont soumis à des recoupements et à des thèmes transversaux récurrents. Les recommandations concernent aussi bien des mesures simples et réalisables à court terme que des mesures plus structurelles sur le long terme. Les possibilités de mise en œuvre doivent toujours être considérées en tenant compte des spécificités régionales et des différentes situations de départ au sein des Länder.

La création et l'utilisation de réseaux sont des éléments récurrents : La richesse particulière de la promotion du français en Allemagne, tout comme celle de l'allemand en France, tient à la grande diversité des acteurs impliqués, des possibilités de promotion et des projets.

Malgré les nombreuses possibilités de mise en relation et d'échange, le besoin d'un réseau durable qui réunirait notamment les administrations de l'éducation, les experts scientifiques, les enseignants et les prestataires de mobilité dans un échange régulier facile d'accès se fait sentir. Il est nécessaire d'intensifier les efforts dans ce sens. En effet, l'un des piliers indispensables des relations franco-allemandes est précisément la densité et la profondeur des structures et institutions de la société civile, mais aussi de l'État, qui agissent ensemble au service de l'amitié franco-allemande.



SOMMAIRE

ÉCHANGES ET MOBILITÉ	36
FORMATION ET CARRIÈRE DES ENSEIGNANTS	38
PROGRAMMES ET DIPLÔMES	41
QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET DIDACTIQUE	44
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS	47
RÉGION FRONTALIÈRE	50
AUTEURS ET AUTRICES	52

Synthèse

Les expériences d'échange pour les élèves sont de bons moyens pour éveiller l'intérêt pour le pays partenaire et augmenter la motivation pour l'apprentissage des langues. Il est nécessaire de renforcer les partenariats et les réseaux existants et de penser de manière interdisciplinaire afin de promouvoir les offres de mobilité dans toutes les écoles, du primaire au secondaire. Les compétences, notamment dans l'enseignement primaire, devraient être encouragées de manière ciblée à cet égard, et les méthodes numériques devraient être ancrées dans la boîte à outils de la mobilité. Il convient de promouvoir une culture qui permette et valorise les échanges internationaux et la mobilité ainsi que l'engagement des enseignants à cet égard au sein des écoles.

Renforcer les partenariats et les réseaux

Afin de favoriser les échanges et la mobilité dans le cadre de la coopération franco-allemande dans le domaine scolaire, il est souhaitable que **le plus grand nombre possible d'écoles allemandes établissent un partenariat avec une école française**, indépendamment du fait que le français soit enseigné dans l'école allemande ou vice-versa. Des possibilités de soutien dans le cadre des partenariats régionaux déjà existants dans les Länder, mais aussi par le biais de la KMK et de l'OFAJ (réseau d'écoles partenaires, bourses aux partenaires) sont disponibles pour les écoles à la recherche d'un établissement partenaire français. Il sera nécessaire de faire une promotion proactive dans les régions où le français est moins bien implanté dans le milieu scolaire tels que les Länder de l'ex-RDA.

Tous les élèves étudiant le français devraient bénéficier d'une offre de mobilité avec la France au cours de leur scolarité. Ces offres comprennent la participation à un échange dans le cadre d'une rencontre de groupe dans le pays partenaire, ou un échange individuel. Les formats numériques entrent également en ligne de compte pour de telles possibilités de rencontre, mais ne peuvent pas remplacer les rencontres personnelles.

L'enseignement orienté vers des projets et des disciplines peut également permettre un

contact avec la langue française en dehors de l'enseignement des langues en tant que tel, ce qui peut avoir un effet bénéfique sur la motivation à choisir une langue. Le français devrait, dans la mesure du possible, coopérer avec une autre ou plusieurs autres matières scolaires dans le cadre des échanges et de la mobilité. Toutes les matières scolaires s'y prêtent. Pour cela, il est possible de faire appel à des locuteurs natifs dans l'enseignement (par ex. par le biais d'assistants en langues étrangères, de volontaires franco-allemands, d'enseignants dans le cadre de formations continues, de programmes d'observation ainsi que de projets d'échange Erasmus+ du PAD).

Les nombreux jumelages franco-allemands et les contacts avec des institutions extrascolaires, comme les contacts entre associations sportives, écoles de musique, etc. se prêtent également au renforcement des échanges et de la mobilité dans le domaine scolaire. La méthodologie de la formation extra-scolaire, axée sur la pratique et l'expérience, peut fortement augmenter la motivation des élèves pour l'apprentissage des langues. Il faudrait également communiquer davantage au sujet du Fonds citoyen franco-allemand en tant qu'instrument de soutien pour renforcer la coopération entre les sociétés civiles française et allemande.

Consolider les compétences et élargir les méthodes

L'intérêt pour une langue étrangère débute souvent dans les **écoles primaires**. Des formats adaptés à l'âge des élèves, qui leur permettraient déjà de nouer un premier contact avec la langue française, devraient être développés. Les Länder qui se concentrent déjà sur certaines langues (par exemple les langues minoritaires telles que le sorabe, les langues frontalières telles que le polonais ou danois) pourraient également servir de modèles méthodologiques. Les premières mobilités entre groupes d'élèves français et allemands sont possibles dès l'école primaire, notamment dans les régions frontalières. L'OFAJ propose à cet effet un soutien sous forme de formations continues pour les enseignants du primaire.

Les formats, plateformes et réseaux numériques sont de plus en plus adaptés à la préparation, à la réalisation et au suivi des échanges et de la mobilité. En plus de l'offre de l'OFAJ, Tele-Tandem®, la plateforme eTwinning dans le cadre du programme européen Erasmus+ propose également des outils favorisant la coopération bilatérale entre enseignants et élèves. La médiathèque scolaire EducARTE, tout comme d'autres offres éprouvées et innovantes, permet également une coopération interactive et transfrontalière dans l'enseignement scolaire. Ces outils numériques sont parfaitement adaptés pour soutenir et renforcer les activités d'échange physique de groupes d'élèves ou les mobilités individuelles longue durée, en ce qui concerne la préparation, la réalisation et le suivi. En outre, l'OFAJ propose depuis peu des « partenariats scolaires numériques », un instrument permettant de renforcer la coopération numérique entre les écoles au niveau institutionnel.

Les offres de FranceMobil, qui ont fait leurs preuves depuis des années, devraient absolument être poursuivies afin de renforcer l'impulsion importante donnée aux échanges franco-allemands, à la mobilité et à l'apprentissage du français. Cet instrument a fait ses preuves dans la pratique et constitue un élément important pour renforcer l'apprentissage du français en Allemagne. L'État fédéral et les Länder devraient examiner le financement durable

et suffisant de FranceMobil dans le cadre de leur responsabilité politique pour les relations franco-allemandes. Les offres des Instituts français de Berlin, Brême, Dresde, Düsseldorf, Erfurt, Francfort-sur-le-Main, Hambourg, Cologne, Leipzig, Magdebourg, Mayence, Munich et Stuttgart ainsi que des treize centres culturels franco-allemands apportent également une contribution inestimable à la promotion du français et des échanges et de la mobilité avec la France.

Encourager la flexibilité et communiquer de manière transparente

Une meilleure connaissance du domaine « Échanges & mobilité » est nécessaire pour continuer à renforcer celui-ci. Pour ce faire, **un aperçu pratique convivial des possibilités concrètes de financement** (OFAJ, Erasmus+, PAD) devrait être établi et diffusé via les canaux d'information numériques pertinents. Des versions imprimées correspondantes devraient être disponibles pour l'envoi dans le domaine scolaire, pour les directions d'écoles, les multiplicateurs, les enseignants de français.

La promotion de la mobilité dans le cadre scolaire concerne toute la communauté scolaire et nécessite le **soutien des directions d'école et l'appréciation du collège**.

Différents **outils d'animation linguistique permettent de favoriser les échanges et la mobilité**. La participation à des projets d'échange et de mobilité ne requiert donc pas de compétences linguistiques particulières de la part des élèves et peut avoir lieu dans **tous les types d'écoles**.

Synthèse

Dans le cadre de la formation des enseignants, il convient d'insister sur la promotion des compétences linguistiques, sur les expériences de mobilité personnelle ainsi que sur les possibilités de spécialisation et les offres de séminaires axées sur la pratique scolaire. Les séjours dans le pays partenaire devraient également être encouragés au cours du stage préparatoire ; il convient également d'assurer un encadrement compétent. La formation continue est une partie tout aussi importante dans la formation des enseignants que les deux phases précédentes. Les thèmes de formation dans ce cadre devraient se concentrer davantage sur des domaines tels que les échanges et la mobilité, la rencontre et l'actualité de la culture et de la société du pays partenaire.

Voir la formation des enseignants comme un processus

La formation des enseignants ne doit pas être considérée comme une période terminée, mais comme un processus dans lequel les trois phases de la formation des enseignants (études, stage préparatoire, formation continue) sont prises en compte de manière égale et où les éléments de chaque phase sont imbriqués.

Réflexions sur la 1^{ère} phase

Stimuler la motivation à étudier en améliorant les compétences linguistiques et en offrant des incitations professionnelles

L'apprentissage actif des langues devrait être plus encouragé par la création d'**offres linguistiques** (également celles à accès simple, par exemple en faisant appel à des locuteurs natifs dans le cadre de la formation universitaire et en réduisant les séminaires unilingues en allemand), de **cours de conversation** en français pour les étudiants ainsi que par l'élargissement aux **offres numériques**. Tout cela devrait être accompagné par un **service de conseil universitaire en matière d'apprentissage des langues**. L'objectif devrait être de prouver que le niveau C2 du Cadre européen commun de référence a été atteint. Celui-ci serait intégré dans un portfolio (en tant que collection de certificats obtenus pendant la forma-

tion, d'attestations de séjours à l'étranger ou autres) : le **portfolio** en tant que matrice sert d'instrument de documentation et de réflexion sur le développement des compétences (compétences linguistiques, en matière de projets, etc.) et sur les résultats d'apprentissage propres ; il doit être considéré dans le sens d'un apprentissage tout au long de la vie.

Les expériences d'échanges devraient être encouragées de manière ciblée, par exemple en améliorant l'offre de participation aux échanges pour les étudiants, comme :

- La participation à un programme d'assistance linguistique (par le PAD dans le domaine scolaire et le DAAD dans le domaine universitaire)
- Un semestre d'études à l'étranger dans un pays francophone pour les étudiants en formation d'enseignant en français

L'offre de séminaires dans le cadre des études devrait comprendre davantage de points forts thématiques ciblant la **pratique scolaire** / la **didactique**. Cela sera également sur le long terme, justement pour renforcer le français dans le secondaire II, qui est particulièrement marqué par la tendance à l'abandon de la part des apprenants de français. Exemples :

- Gestion de la classe intégrée dans l'enseignement des langues étrangères
- Rendre l'enseignement initial motivant : bien parler dès le début !
- Apprentissage coopératif : méthodes pour l'enseignement des langues étrangères
- Utilisation de médias modernes dans l'en-

seignement : utiliser les apps de manière didactique, créer des vidéos explicatives, utiliser des plateformes d'apprentissage (orientées vers un cadre de compétences, comme le programme médias)

- Concepts de « flipped learning » ou de « gamification »
- Différencier l'enseignement et la mesure des performances
- Monolinguisme éclairé
- Corriger l'expression orale : gestion des erreurs et correction dans des situations orales
- Enseignement de la littérature en français / allemand : utilisation d'un ouvrage complet didactisé

Les enseignants et les futurs enseignants devraient être qualifiés pour le **travail sous forme de projet** (travail de projet en français : de l'idée à la réalisation).

Les possibilités de **changement de filière ou de passerelles** devraient être facilitées dans une situation de pénurie de candidats.

Les possibilités de spécialisation telles que l'enseignement européen, l'enseignement/apprentissage bilingue ou le formateur interculturel dans le cadre de la matière «français» peuvent créer davantage d'incitations. Les possibilités correspondantes qui ont fait leurs preuves en tant qu'offre complémentaire devraient être promues et développées.

Réflexions sur la 2ème phase

Assurer un accompagnement intensif et un suivi compétent pendant la formation

Les possibilités d'effectuer **une partie du stage préparatoire en France**, éventuellement dans une école partenaire du service d'affectation ou en coopération avec une université / INSPE partenaire ou dans le cadre d'une convention de coopération devraient être élargies dans la mesure du possible.

Des programmes de masters spéciaux peuvent rendre l'offre plus attractive pour les personnes qui viennent d'autres filières / ont bénéficié d'une passerelle.

Le développement de **qualifications spéci-**

ifiques pour les mentors peut permettre de mieux cibler le soutien à cette étape.

Le développement de **projets phares** permet de tester, d'évaluer et de diffuser de nouvelles méthodes. Ces possibilités sont offertes par exemple par des projets pilotes tels que le projet « échange court pour les étudiants de l'enseignement » de l'OFAJ avec des INSPE françaises et des universités allemandes, ainsi que par des projets dans le cadre d'Erasmus+ Teacher Academies.

Réflexions sur la 3ème phase

Connaître et promouvoir les besoins

C'est précisément pour la troisième phase de la formation des enseignants que des efforts accrus devraient être entrepris.

Il est nécessaire d'encourager une utilisation plus approfondie des mesures de formation continue déjà existantes dans le domaine de la formation des enseignants, telles que les offres du PAD (entre autres le programme d'observation avec la France, les cours de formation continue en Belgique, l'école Erasmus+).

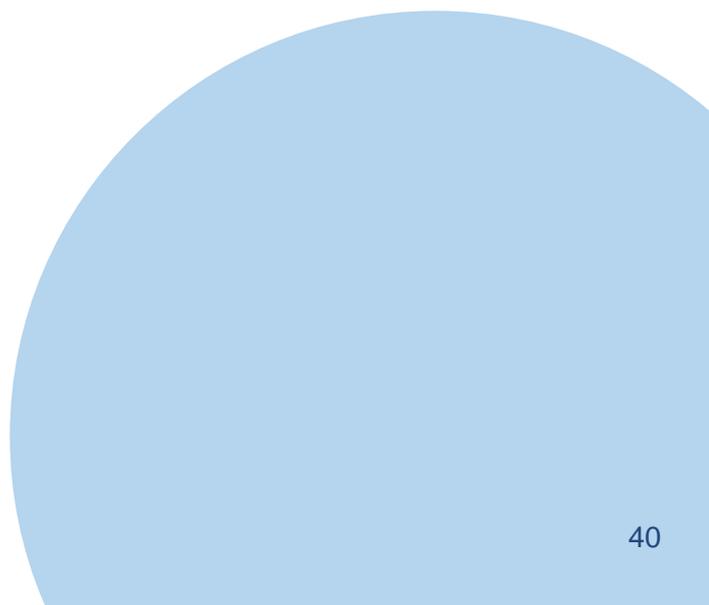
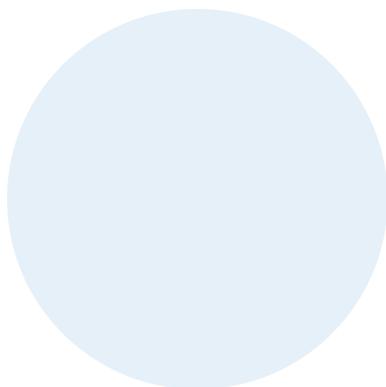
La conception des **thèmes de formation continue** devrait se concentrer davantage sur les points suivants : Partenariats scolaires / échanges d'élèves / **projets de classes transfrontaliers avec la France ou partenaires dans des pays francophones** : Rencontre de mise en réseau, premières étapes de planification, financement (à long terme, comme par exemple Erasmus+ Écoles)

La découverte des **possibilités d'échange d'enseignants** devrait être rendue systématique ; des possibilités d'observation en France devraient être créées, promues et soutenues financièrement. En outre, il convient d'encourager un **retour d'information** collégial sur l'enseignement d'un pays à l'autre afin de prendre en compte la qualité de l'enseignement, par exemple par le biais d'observations numériques franco-allemandes.

Pour encourager les programmes d'échange d'enseignants, il est nécessaire de **surmonter les obstacles administratifs bureaucra-**

tiques existants. Une compensation totale entre l'enseignant en échange et son partenaire français devrait ainsi être évitée, et une compensation en termes de postes, par exemple par un enseignant remplaçant, devrait être possible.

Des formations continues sur des thèmes actuels en rapport avec la France, par exemple liés à la culture, la musique, l'art, la littérature, la politique, l'histoire, permettent un enseignement du français orienté vers la réalité de la vie actuelle.



Synthèse

L'encouragement de l'orientation vers la vie quotidienne et de la capacité de communication orale des élèves, inscrits dans les normes de formation, sont des lignes directrices centrales de l'enseignement du français qui se reflètent également dans la structure des examens finaux. Les diplômes franco-allemands comme Abibac ou le baccalauréat franco-allemand dans les lycées franco-allemands, désormais au nombre de 5, ont un rôle particulier. Le lien avec la vie quotidienne et l'orientation des élèves jouent un rôle essentiel pour accroître l'attractivité des programmes dans ce cadre également. L'acquisition de certificats (de langue) devrait être particulièrement encouragée au cours du parcours scolaire et en marge des diplômes spécifiques, car elle constitue un facteur essentiel pour accroître la motivation, en particulier dans l'enseignement secondaire supérieur. De manière générale, il conviendrait d'accorder au français un statut plus ancré et privilégié dans l'ordre des langues étrangères (en tenant compte de circonstances particulières telles que les langues frontalières ou minoritaires), afin de rendre justice au rôle de la langue partenaire dans la spécificité des relations franco-allemandes.

Programme : focus sur l'orientation vers l'application, la capacité de communication et l'orientation vers le monde réel

Les programmes d'études spécifiques à chaque Land pour le français sont élaborés sur la base des normes éducatives nationales. Le respect des normes et le développement de l'enseignement sont ainsi assurés. Les normes de formation, et donc les programmes d'études des Länder, accordent une importante particulière à la **promotion de l'orientation vers la vie quotidienne ainsi que sur les capacités de communication orale** des élèves, et ce **sur la base des connaissances actuelles en matière de didactique des disciplines**. L'introduction d'épreuves de communication orale en remplacement des travaux écrits en classe et des examens écrits ou en tant qu'exercice dans les examens du fin d'études secondaires de certains pays est citée ici à titre d'exemple de renforcement de la capacité de communication et de l'orientation vers l'application pratique.

Renforcer les diplômes franco-allemands

Abibac

La révision de l'arrangement administratif entre le Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les affaires culturelles dans le cadre du traité sur la coopération franco-allemande et le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de la République française relatif à l'organisation du cursus de formation, à l'aménagement des programmes d'enseignement et au règlement d'examen pour l'obtention simultanée de l'Allgemeine Hochschulreife (Abitur) allemande et du baccalauréat français, appelé Abibac, et de ses annexes, a pris fin en janvier 2021. Les processus de concertation ont notamment eu lieu dans le cadre du travail de la commission binationale, y compris dans le but **d'augmenter l'attractivité du programme**. On peut citer par exemple **l'élargissement du choix des matières écrites ou orales du baccalauréat**. Les annexes à l'accord administratif indiquant entre autres les thèmes et les lectures à traiter, ont également été modifiées **pour être orientées vers les élèves et en lien avec le quotidien**.

Les écoles Abibac sont particulièrement attachées à l'entente franco-allemande. **Les mesures de partenariat et d'échanges** doivent donc être renforcées ; **une mise en réseau des enseignants et des directions d'école ainsi que l'interconnexion des administrations culturelles**, telle qu'elle existe déjà dans de nombreux cas, sont également essentielles.

Les journées commémoratives telles que le 22 janvier, ou les fêtes nationales comme le 14 juillet, peuvent constituer des **points d'accroche pour des projets et des mesures visant à faire prendre conscience de l'importance de l'entente franco-allemande.**

Baccalauréat franco-allemand

Le nombre de lycées franco-allemands (Buc, Fribourg, Sarrebruck, Hambourg, Strasbourg) qui conduisent au baccalauréat franco-allemand selon l'accord de Schwerin a nettement augmenté. Le nombre de **lycées franco-allemands a presque doublé.**

Des réunions de mise en réseau des écoles, des rencontres régulières et des concertations entre les directions des écoles et les représentants du **comité de coordination du DFG** assurent la qualité et favorisent le développement continu.

Une révision de l'accord de Schwerin est en préparation entre les partenaires français et allemands dans le but de moderniser le baccalauréat franco-allemand et de l'adapter aux nouvelles exigences dans les deux pays.

Promouvoir l'acquisition de certificats comme incitation particulière

Projet pilote DELF scolaire intégré

Il existe déjà à l'heure actuelle une forte concordance entre les domaines de compétences et les attentes en matière de compétences ancrés dans les programmes de français spécifiques aux pays et ceux qui sont évalués dans les examens DELF. Cela permet à de nombreux pays de proposer le format « DELF scolaire intégré » ; il s'agit de la possibilité d'offrir aux élèves de français de la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur l'examen écrit du DELF comme **examen normal au sein de la classe avec une option de certification « DELF scolaire B1 »**. Le « DELF scolaire intégré » a été mis en œuvre avec succès dans plusieurs Länder au cours des trois dernières

années, en plus du Bade-Wurtemberg qui a initié le projet pilote en 2018 avec les partenaires français.

Des expériences pilotes sont menées actuellement pour transférer le projet au niveau intermédiaire A2 et pour le transférer dans des types d'écoles autre que les « Gymnasium ».

Le « DELF scolaire intégré » est une stratégie gagnante pour promouvoir la compétence linguistique du partenaire et pour augmenter la motivation, car il constitue une option prometteuse pour encourager l'intérêt pour l'apprentissage de la langue française et pour un contact plus intensif avec la langue française et la culture francophone. Enfin, le « DELF scolaire intégré » permet de suivre **les prescriptions des programmes d'études nationaux en visant le niveau B1 et en obtenant en plus un certificat de langue française.** Hambourg donne également aux élèves la possibilité de remplacer la partie orale de l'examen écrit en 10^e année (2nde) par l'examen oral du DELF, dans l'optique d'une imbrication étroite du « programme » et du « diplôme ». L'objectif est de stimuler une augmentation significative du nombre d'élèves qui passent à la fois l'examen écrit de français et le diplôme DELF B1. En outre, le « DELF scolaire intégré » vise à motiver les élèves à poursuivre le français dans la seconde partie de l'enseignement secondaire.

Label d'excellence CertiLingua®

Le label d'excellence CertiLingua® pour les compétences multilingues, européennes et internationales a été développé en 2007 par plusieurs Länder et pays partenaires européens afin de récompenser les élèves qui ont acquis **des qualifications particulières dans une dimension européenne et internationale en complément de leur Abitur** : Compétences dans deux langues étrangères (au moins niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues), compétences disciplinaires bilingues de niveau baccalauréat et capacité d'action européenne et internationale.

Étant donné que le label d'excellence exige l'étude continue d'une deuxième langue étrangère jusqu'à l'Abitur ainsi qu'une réflexion approfondie sur les aspects interculturels, il est souhaitable de renforcer la publicité pour le label d'excellence, par exemple par un travail de relations publiques et une mise en réseau

plus poussée des Länder. Cela permettra d'encourager et de rendre plus attrayante pour les élèves l'étude du français comme deuxième langue étrangère moderne.

Nécessité de débattre des ajustements au niveau structurel

Il est également suggéré **d'envisager une obligation de suivre une deuxième langue étrangère dans le secondaire supérieur de manière transfrontalière afin de réduire les obstacles au choix des langues étrangères et d'augmenter ainsi le nombre d'élèves apprenant le français.** L'introduction d'un « système d'alerte précoce » pourrait permettre de prendre certaines mesures individuelles et locales directement dans les écoles : Si, par exemple, il s'avère qu'une classe de français n'est pas créée en seconde, il serait possible de réagir immédiatement en proposant davantage d'informations aux classes suivantes (par exemple en invitant les lecteurs de France-Mobil, les Instituts français régionaux ou l'Université franco-allemande), dans le cadre des cours eux-mêmes, mais aussi en s'adressant aux parents.

Synthèse

Les objectifs suivants sont particulièrement pertinents pour un enseignement du français réussi en ce qui concerne la qualité de l'enseignement et la didactique :

- La motivation des apprenants doit être suscitée et maintenue pour que l'apprentissage du français soit vécu de manière positive.
- L'enseignement doit être conçu de manière à ce que les apprenants fassent des progrès (positifs) dans l'apprentissage du français, qu'ils aient un sentiment de réussite et qu'ils perçoivent la matière ou la langue comme utile, vivante et moderne.
- L'apport de la matière ou de la langue française pour l'acquisition de la compétence de communication interculturelle, pour l'apprentissage des langues tout au long de la vie et pour le développement de la personnalité doit être perceptible par les apprenants.

Cette pratique est déjà vécue au quotidien dans l'enseignement dans de nombreux endroits. Cet aspect devrait être encore renforcé, soutenu et ancré dans l'enseignement.

Rendre l'enseignement attractif et adapté aux élèves

Contenu

Les apprenants devraient être davantage impliqués (en tenant compte des normes de formation) dans le choix des contenus et des objets afin d'augmenter leur motivation. En complément du travail avec le manuel, il devrait être possible d'utiliser plus de textes authentiques, comme par exemple des bandes dessinées, des courts-métrages, des livres pour la jeunesse, des chansons pop actuelles, des docu-fictions ou des podcasts. Dans le cadre du choix des manuels, il serait judicieux de prendre compte de l'intégration, dans la conception de ceux-ci, de textes authentiques tels que des bandes dessinées, etc. afin de garantir leur utilisation en classe. Le travail relatif à la littérature offre des approches variées à la fois analytiques et créatives de l'espace culturel francophone. Il convient de veiller davantage à sélectionner des textes qui présentent un lien avec le pays cible, la France ou la francophonie, pour éviter toute redondance de contenu avec l'enseignement d'autres langues étrangères modernes. L'apprentissage interdisciplinaire sur des thèmes tels que les « objectifs de développement durable » est également une possibilité dans ce contexte.

Orientation vers les compétences

La formation des compétences orales devrait faire l'objet d'une haute priorité dans l'enseignement, avec un environnement stimulant et en intégrant des scénarios de communication innovants (télé-Tandem, eTwinning, etc.). L'acquisition de connaissances grammaticales serait ainsi intégrée dans des contextes d'application. Les apprenants peuvent utiliser la langue française de manière créative et ludique afin d'« utiliser de manière illimitée leurs moyens limités ». Les essais expérimentaux d'utilisation de la langue devraient être encouragés et le traitement des erreurs est caractérisé par une tolérance de celles-ci ; en effet, une exigence trop élevée d'exactitude linguistique est démotivante. Cela signifie que les enseignants doivent enseigner la langue de manière cohérente à des fins de communication et évaluer en tenant compte du succès de la communication. Les enseignants devraient travailler avec des corrections positives afin de souligner les points forts des apprenants, en « abandonnant la dictature du stylo rouge ».

Méthodes et procédés d'enseignement

Des méthodes et procédés variés ont fait leurs preuves dans l'enseignement des langues étrangères et devraient être renforcés. Ainsi, en plus les méthodes traditionnelles, on peut

utiliser par exemple des approches de pédagogie théâtrale, de WebQuests, des vidéos tournées ou de podcasts créés par les apprenants eux-mêmes. Pour ce faire, il est pertinent de travailler par projets.

Les concours

La participation à un concours comme le Concours Fédéral de Langues étrangères (Bundeswettbewerb Fremdsprachen), Francomics, Francomusiques, Créajeune ou d'autres concours de diverses institutions offre des possibilités de différenciation ainsi que des formes d'apprentissage coopératives pour créer ensemble un produit donné en classe. Pour rendre visible une participation réussie, celle-ci doit être documentée dans un portefeuille ou, comme c'est déjà le cas dans certains Länder, être reconnue dans le certificat.

Acquisition de compétences interculturelles dans des rencontres interculturelles, francophones ou échanges d'élèves

Dans la mesure du possible, tous les élèves qui apprennent le français devraient participer à un échange d'élèves au cours du premier cycle de l'enseignement secondaire. Les apprenants devraient, dans la mesure du possible, gérer les situations de communication dans la langue cible et développer leurs compétences interculturelles (communicatives) dans des situations de rencontre réelles. Pour ce faire, il est possible d'utiliser le lieu d'apprentissage propres (les francophones sont invités dans l'école) ou des lieux d'apprentissage extrascolaires (rendre visite à des francophones dans leur propre ville ou dans le cadre d'un échange d'élèves dans un pays tiers ou dans le pays de la langue cible). Il est logique que les formats de rencontre sur le lieu d'apprentissage propre ou extrascolaire soient intégrés de manière ciblée dans l'enseignement du français avec une préparation et un suivi, et non comme ajout réservé à peu de participants. Un ancrage curriculaire peut être envisagé à cet effet. Les enseignants devraient utiliser les principes didactiques (comme le principe de l'orientation des tâches) pour gérer les processus d'apprentissage. Les phases de réflexion individuelles et collectives font partie des formats de rencontre. De plus, les situations de rencontre médiatiques offrent des possibilités supplémentaires de faire des expériences lin-

guistiques authentiques. L'une des offres est par exemple la Tele-Tandem [plaTTform.e du DFJW](http://plaTTform.e.du).

Le français comme langue de travail

Il est souhaitable que le français soit davantage utilisé comme langue de travail dans les projets interdisciplinaires. Le travail dans les écoles professionnelles peut être stimulant dans ce contexte. Les modules bilingues offrent un moyen facile d'accès d'utiliser le français comme langue de travail dans des matières moins lourdes (comme l'art, la musique, le sport), ce qui en fait un outil utile. Les partenariats régionaux sont particulièrement appropriés, par exemple pour l'organisation de stages dans le pays partenaire.

Personnalisation didactique des programmes spécialisés

Utilisation des tâches d'apprentissage

Des tâches d'apprentissage ou de compétences complexes visant à permettre de gérer des situations de communication authentiques ou réalistes ont fait leurs preuves dans la pratique et devraient être davantage intégrées dans l'enseignement afin de montrer aux apprenants l'utilité de leurs efforts d'apprentissage. Les moyens linguistiques nécessaires ainsi que les compétences communicatives sont utilisés dans des situations authentiques dans le cadre d'une tâche d'apprentissage. De cette façon, l'enseignement du français pourrait s'orienter davantage vers une progression communicative, ce qui permettrait de réduire durablement l'importance de l'enseignement traditionnel de la grammaire explicite. Les programmes spécialisés devraient ancrer obligatoirement les tâches d'apprentissage pour l'organisation de l'enseignement du français afin de soutenir une modification de la pratique de l'enseignement.

Contrôle de performances

L'option de services de remplacement des interrogations devrait être introduite afin d'intégrer dans l'enseignement la participation à des projets et des concours, à des offres extrascolaires et à des rencontres interculturelles, en tant que bases d'évaluation.

Donner une progression différente dans les compétences / temps réceptifs et productifs

Il est nécessaire de consacrer plus de temps aux compétences productives, en particulier dans le domaine de l'expression orale, étant donné qu'il faut au moins autant de temps que pour l'anglais dans la première langue étrangère obligatoire. Il en résulte que les normes de fin d'études devraient être modifiées de la manière suivante: Jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire, les élèves devraient atteindre essentiellement le niveau B1 du Cadre européen commun de référence (CECR dans les compétences réceptives, le niveau A2+ du CECR dans les compétences productives.

Différenciation des objectifs

Une plus grande différenciation des contenus et des compétences pourrait être effectuée pour les élèves qui ne poursuivent pas le français et ceux qui ont besoin d'une préparation à l'enseignement supérieur.

DELFF intégré

Tous les apprenants devraient être informés en cours de français de la possibilité de certification de leurs compétences linguistiques par le biais du DELF scolaire et, dans la mesure du possible, de l'offre d'acquisition du DELF scolaire dans le cadre de l'enseignement DELF scolaire intégré. Un niveau de diplôme différencié (comme pour les examens de Cambridge) pourrait être pertinent.

Transitions

Les transitions de l'école primaire à l'enseignement secondaire supérieur et de l'enseignement secondaire inférieur à celui de l'enseignement secondaire supérieur ont une importance primordiale. Lors de la première transition, il faut essayer de mieux maintenir la joie d'apprendre des élèves, et de promouvoir le français en tant que seconde langue étrangère de manière ciblée (auprès des élèves et des parents). Cela peut se faire de manière systématique avec des offres d'atelier (ou de groupes de travail) de communautés de travail dans les écoles primaires, dès le CM2. Lors du passage du premier cycle de l'enseignement secondaire au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, il convient de fomentier de manière ciblée la poursuite de l'étude du fran-

çais en tant que seconde langue étrangère. Il convient de mettre en évidence les avantages de l'apprentissage continu de deux langues étrangères jusqu'au baccalauréat. De même, la joie d'apprendre doit être encouragée, en particulier en classe de seconde.

Augmenter le temps d'apprentissage

Les apprenants ont besoin de suffisamment de temps pour apprendre la deuxième langue étrangère. **Un début précoce de l'apprentissage à partir de la classe de 6e** (ou même dès le CM2) est donc souhaitable. L'augmentation du nombre total d'heures dans l'enseignement secondaire inférieur pourrait permettre un temps d'apprentissage supplémentaire (supplément identique au cours des deux premières années d'apprentissage). Il est suggéré d'étudier les possibilités qui s'y prêtent.

Ajuster les programmes d'études

L'apprentissage des langues étrangères devrait être soutenu par une **coordination accrue des programmes d'enseignement** (dans le respect des normes éducatives). À cet égard, il convient de planifier et de coordonner conjointement (par exemple, les stratégies et les types de textes). Pour les élèves, cela pourrait se traduire par un portefeuille interlinguistique, des cahiers de vocabulaire et de grammaire interlinguistiques et une terminologie grammaticale unique. Les idées déjà élaborées pour un programme global de langues devraient être prises en compte.

Synthèse

La mobilité dans la formation professionnelle peut également constituer un élément important de motivation à l'apprentissage du français avant ou au début de l'apprentissage des langues et devrait être encouragée de la manière la plus flexible possible pour répondre aux différentes exigences des écoles, des apprentis et des entreprises. C'est précisément dans la formation professionnelle qu'il convient d'accorder une attention particulière à l'accessibilité des options choisies afin de pouvoir toucher le plus grand nombre. Ainsi, les offres d'échanges devraient être proactives, et la plus-value apportée doit être communiquée de manière ciblée auprès des apprentis et des entreprises de formation. Au-delà des filières de formation bilingue classiques, il convient également d'examiner des secteurs prometteurs comptant avec une transmission approfondie de la langue partenaire, comme le tourisme et la gastronomie. Les éléments tels que les projets pilotes établis en 2022 entre CMQ et les écoles professionnelles servent à approfondir la coopération et à tester de nouveaux modèles.

Les échanges et les stages favorisent l'apprentissage des langues

Promouvoir la mobilité pour inciter à l'apprentissage des langues

Les premières mobilités **faciles d'accès et de courte durée** devraient être organisées **dès le début d'une formation** ou de l'apprentissage des langues, car un séjour dans le pays partenaire encourage l'apprentissage des langues et la communication professionnelle facilite la compréhension mutuelle. Cependant, même dans les années de formation ultérieures, la mobilité devrait être encouragée car il est possible de communiquer au sujet de l'activité. Il convient en particulier d'encourager les échanges étroits tels que l'accueil en famille d'accueil. En effet, il en résulte souvent des amitiés à long terme. Ces échanges suscitent également un intérêt pour la communication dans la langue étrangère et l'élargissement des connaissances en français.

Tous les types de mobilité, à tout moment de la formation professionnelle, devraient être encouragés de la manière la plus flexible possible, en Allemagne comme en France. Pour les élèves et les apprentis, ils doivent être aussi avoir les coûts les plus faibles possibles; il convient d'examiner en conséquence l'augmentation des subventions accordées par les programmes de promotion de la mobilité dans la formation professionnelle. Une structure ad-

ministrative appropriée est utile afin d'accroître la mobilité dans la formation professionnelle, avec des interlocuteurs concrets pour l'internationalisation de la formation professionnelle à tous les niveaux.

Convaincre les entreprises des bienfaits de la mobilité

Il convient d'effectuer un travail de persuasion ciblé dans les entreprises en formation, par exemple par le biais des associations (par exemple, les conseillers en mobilité des CCI et les chambres des métiers) ou les écoles professionnelles. **La publicité «peer to peer»** et l'échange entre les entreprises sont particulièrement précieuses ici. Les effets multiplicateurs peuvent être utilisés de cette façon, notamment par la génération récente d'entreprises qui a acquis sa propre expérience positive en matière d'échanges.

Afin de faciliter la mobilité des entreprises, une compensation financière pour celles-ci pourrait, dans certains cas, être utile pour l'envoi d'apprentis. L'alternance école-entreprise constitue un obstacle à l'organisation. Les associations professionnelles, les chambres et les institutions devraient travailler en collaboration avec la politique et l'administration sur des solutions favorisant la mobilité dans le domaine de la formation professionnelle.

Rendre la France attrayante en tant que pays de destination

Pour que la France soit perçue en tant que destination de voyage attrayante et, en sa qualité de partenaire économique, comme un lieu attrayant pour acquérir une expérience professionnelle à l'étranger, il convient de renforcer **les campagnes et les instruments existants tels que « France Mobil »** (y compris en utilisant les réseaux sociaux), notamment du côté français. Cela peut permettre de **contrecarrer les stéréotypes**, car ces derniers entravent les échanges et constituent un problème de persuasion pour les apprentis et les entreprises. En contact avec les entreprises, les enseignants et les apprentis, l'idée de la France en tant que lieu économique attractif, marché du travail et deuxième partenaire commercial le plus important de l'Allemagne est importante. Mais les avantages de la France en tant que site touristique devraient également être soulignés afin d'accroître la motivation pour un séjour en France. Une attention particulière devrait être accordée à l'identification des secteurs qui bénéficient particulièrement des échanges professionnels et interculturels, en dehors des secteurs courants tels que la mode, les cosmétiques, l'alimentation, l'hôtellerie et l'hôtellerie, l'industrie automobile ou la menuiserie.

Étant donné que la demande pour la France n'est pas élevée, il convient de soumettre des offres de mobilité proactives à la France. La plateforme Écoles-Entreprises offre la possibilité de s'informer sur le pays partenaire et les possibilités d'échange ; et ProTandem propose également des recherches proactives et des placements en temps opportun à des établissements de formation appropriés en France.

Identifier les programmes de formation destinés à une aide spéciale

La promotion de la mobilité ne devrait pas être axée sur des stéréotypes liés à des professions spécifiques mais plutôt **l'hétérogénéité des métiers partenaires potentiels** et attractifs (par exemple, les professions de santé, les opticiens, les techniciens dentaires, les peintres/laqueurs, les horlogers et, d'une manière générale, les formations à plein temps). Les données fournies par l'Agence franco-allemande pour les échanges dans la formation professionnelle ProTandem montrent que de

nombreuses mobilités complètent les «classiques» de la gastronomie et du tourisme dans le domaine industriel et technique, ainsi qu'un nombre important de mobilités dans l'artisanat, mais moins dans le domaine économique et administratif, et un très faible nombre dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture. Il conviendrait, entre autres, de **mener des actions publicitaires ciblées**, y compris dans les secteurs où la France est bien implantée (par exemple, l'économie numérique ou la chimie). Les derniers projets pilotes mis en place entre CMQ français et les écoles professionnelles allemandes dans les professions d'avenir constituent ici un exemple de coopération capable d'ouvrir et d'évaluer de nouvelles voies.

Il faut tenir compte dans l'ensemble non seulement des programmes de formation en alternance, mais aussi des écoles professionnelles à temps plein. Pour ceux-ci, il faut également trouver des partenaires de coopération en dehors des lycées professionnels (par exemple les lycées technologiques, CFA).

Prendre des mesures pour promouvoir le pays et la langue

La France devrait être systématiquement annoncée comme pays de destination. Des campagnes d'information, des événements, des visites à l'école, des brochures (tels que « Französisch ist Mehr ») ou des documents d'information correspondants des ministères de la Culture y contribuent. Il convient de souligner l'importance du français pour la candidature et l'emploi après la formation professionnelle, ainsi que dans les études et les professions, car les connaissances du français sont plus demandées que d'autres compétences linguistiques (après l'anglais). Une deuxième langue représente un élargissement des possibilités professionnelles ; il convient notamment de souligner et de promouvoir le potentiel économique de la France. Les certifications et les qualifications complémentaires (tels que la qualification complémentaire DFZQ PRO en Rhénanie-du-Nord-Westphalie) constituent un élément important de publicité.

Des mesures et des foires de formation professionnelle devraient être utilisées à cet effet, ainsi que des centres d'information professionnelle de l'Agence fédérale pour l'emploi.

Utilisation de la numérisation

Les médias numériques peuvent être bien utilisés pour la préparation, la réalisation et le suivi de la mobilité. Les formats et échanges hybrides peuvent permettre aux élèves de déjà connaître les participants de l'autre pays, ainsi que la langue partenaire avant la mobilité pré-sentielle. Les offres doivent être les plus accessibles possible. Il convient de coordonner et de communiquer au sujet des offres existantes. Les avantages sont la réduction des barrières, l'éveil de l'intérêt, la mise en œuvre économique et la simplification de la coopération technique à long terme.

Améliorer l'enseignement du français dans la formation professionnelle

Les **structures de soutien dans les administrations** sont encouragées : Les écoles professionnelles peuvent obtenir des informations sur les mesures et les offres par l'intermédiaire de **points de contact** pour la formation professionnelle. Une offre flexible devrait être proposée afin de répondre aux différentes compétences en français des élèves de la formation professionnelle dans les écoles professionnelles elles-mêmes. L'apprentissage du français peut figurer en ligne de mire même sans expérience de mobilité. Des offres complémentaires devraient être faites en français comme deuxième langue étrangère dès que possible.

Une offre de formation continue sur mesure est utile pour les enseignants de français en école professionnelle. En outre, des ressources devraient être créées pour travailler dans des équipes multiprofessionnelles avec DFJW, ProTandem et les instituts français. Pour le pays de destination également, des structures de personnel devraient être mises en place ou renforcées dans le pays d'origine (par exemple des agents d'échange français dans les ministères des Länder). Il convient d'impliquer davantage les établissements d'enseignement (par exemple, comme c'est déjà le cas au Bade-Wurtemberg, avec la promotion du français dans le domaine de l'enseignement professionnel). Les certificats de langues étrangères (le KMK ou le DELF) devraient être plus promus et rendus plus attrayants, par exemple en soulageant les coûts (DELF).

de tous les acteurs et des approches coordonnées devraient être renforcées et particulièrement encouragées (conseils en mobilité et entreprises, entreprises et écoles, écoles et agences de mobilité, bureaux de l'UE). Les multiplicateurs jouent ici un rôle particulier. Une coopération renforcée avec les universités devrait également être lancée et des réseaux tels que les jumelages de villes / partenariats municipaux ou régionaux devraient être activés. Les réseaux à long terme et les partenariats de confiance sont des outils efficaces pour promouvoir la mobilité de manière durable. À cet effet, la création d'un réseau national de promotion de la langue française (dans le domaine de la formation professionnelle, de l'enseignement général et de l'enseignement supérieur) semble être pertinente.

Renforcer le rôle des enseignants

Dès l'éducation et la formation des enseignants, les mobilités devraient être mieux ancrées, par exemple par l'intermédiaire d'informations et de séminaires sur la mise en œuvre d'offres de mobilité dès la formation. Dans les écoles elles-mêmes, il est important d'impliquer les directions scolaires à un stade précoce, car la mobilité ne peut pas avoir lieu sans leur soutien. Il convient d'encourager la direction scolaire pour qu'elle estime et soutienne les activités des enseignants dans ce domaine, par exemple par la mise à disposition d'heures de délégation définies. Les enseignants français sont certes généralement convaincus de l'utilité des offres de mobilité, mais d'autres enseignants spécialisés doivent souvent être convaincus. Le français peut également bénéficier d'une aide indirecte, par exemple, un échange d'enseignants en anglais peut également avoir un effet multiplicateur sur les échanges d'élèves. L'accompagnement linguistique pour les groupes d'enseignants est généralement souhaitable. Dans ce contexte, les échanges individuels du personnel enseignant peuvent également constituer un outil important et servir de tremplin pour les échanges des apprentis. Un accès aussi facilité que possible est nécessaire.

En ce qui concerne les programmes de soutien, il convient d'éviter les asymétries: Par exemple, les entreprises en France ne peuvent pas être promoteurs de projets ProTandem.

Synthèse

La région frontalière est depuis toujours un laboratoire en coopération transfrontalière et le cadre d'une coopération franco-allemande particulièrement étroite, notamment dans le domaine de l'éducation. La proximité immédiate du pays voisin permet des interactions renforcées de la vie quotidienne des deux côtés du Rhin. Les actions menées dans la région frontalière peuvent ainsi servir de modèle pour d'autres régions, tout en encourageant et en approfondissant constamment les programmes existants, afin de maintenir l'importance de la langue française. L'objectif devrait être de permettre une offre continue du français dans les régions frontalières des trois Länder limitrophes de la France, de la crèche jusqu'à la fin de l'école. Une coopération étroite entre les deux pays est également nécessaire pour surmonter les obstacles bureaucratiques qui existent encore.

Développement et promotion de mesures existantes dans le domaine scolaire dans les trois Länder de la région frontalière

Mesures pour les enseignants

Les programmes d'échange d'enseignants comme l'Élysée Prim (dans l'enseignement primaire, à l'échelle nationale) ou « L'échange de proximité Sarre-Moselle » (échange de professeurs d'école primaire entre la Sarre et le département de la Moselle), ou l'équivalent entre le Bade-Wurtemberg et l'Alsace, sont des instruments efficaces des deux côtés de la frontière pour renforcer l'enseignement du français. Il convient également de renforcer et de renforcer les programmes d'accueil des enseignants de tous types d'écoles dans le pays partenaire. La formation franco-allemande des enseignants doit être développée urgemment dans le cadre des possibilités juridiques (par exemple, la poursuite et l'extension du projet entamé en Rhénanie-Palatinat pour l'acquisition simultanée de deux qualifications pour l'enseignement et du programme d'études au sein des écoles primaires franco-allemandes du Bade-Wurtemberg, qui est offert par le PH de Fribourg avec des établissements partenaires en Alsace et dans le sud de la Bade). La reconnaissance mutuelle des diplômes doit être encouragée dans le cadre des possibilités juridiques.

Mesures pour les élèves

Il est particulièrement important de maintenir le statut privilégié de la langue partenaire français dans les régions frontalières par rapport aux autres langues étrangères. Dès le primaire, un développement de l'enseignement du français doit être avancé (en Sarre, par exemple, caractère obligatoire à partir du CE2, et du CP dans plus d'un quart des écoles primaires) ou même dès la maternelle (plus de la moitié des écoles maternelles bilingues, 83 établissements font également partie du réseau « réseau franco-allemand des écoles maternelles bilingues Élysée 2020 »). Les offres bilingues allant de la maternelle et de l'école primaire jusqu'aux écoles secondaires, doivent être développées.

La fréquentation transfrontalière des écoles doit être facilitée par la suppression des obstacles administratifs, par exemple dans le domaine de la reconnaissance des diplômes. À long terme, une offre de lycée franco-allemand, comme ce qui existe à Fribourg et à Sarrebruck, est également souhaitable en Rhénanie-Palatinat.

Dans le quotidien scolaire, des projets transnationaux, par exemple dans le domaine de la musique (par exemple, le projet interscolaire « La chanson à l'école », le concours transfrontalier « BoumBumm » tous deux dans la Sarre), des sciences naturelles (par exemple, le Congrès trinational des élèves au Bade-Wurtemberg, en Alsace et en Suisse du Nord) ou

des mathématiques (éditions bilatérales franco-allemandes du projet français MATH.en.Jeans) ou, dans l'enseignement primaire, le projet Bi-Bus (Sarre), une bibliothèque itinérante d'animation linguistique.

Coordination accrue de l'offre de langues étrangères au niveau des Länder

Une **coordination accrue de l'offre de langues étrangères** devrait avoir lieu au niveau des Länder, par exemple dans une sorte de « carte de langues ». Cela signifie qu'une **offre de français continue** doit être présente dans les arrondissements frontaliers et les villes sans arrondissement des trois Länder participants. Cela concerne, en Rhénanie-Palatinat, les arrondissements de Bitburg-Prüm, de Trèves-Saarburg, du sud-ouest du Palatinat, de la Südliche Weinstraße et de Germerheim, ainsi que les villes sans arrondissement de Trèves, Zweibrücken, Pirmasens et Landau, ainsi que les « bords du Rhin » dans le Bade-Wurtemberg ; cette exigence est déjà remplie en Sarre: Un enfant qui commence à apprendre le français dans une école maternelle ou dans une école primaire doit avoir la possibilité de continuer sans interruption dans une école secondaire (français en tant que première langue étrangère (Rhénanie-Palatinat/Sarre) ou de fréquenter un cours-passerelle jusqu'au début du français 2e langue étrangère (Bade-Wurtemberg)). Une telle offre doit être maintenue dans les arrondissements et les villes concernés. Pour le transport d'élèves, cela signifierait que le financement n'est pas seulement assuré pour le trajet vers l'école la plus proche, mais, comme c'est le cas en Rhénanie-Palatinat, mais aussi vers l'école la plus proche offrant le français comme première langue étrangère. En ce qui concerne les mesures visant à guider les élèves, le choix de la première langue étrangère, comme le programmes « langues anciennes » (Rhénanie-Palatinat), doit être considéré comme un critère décisif.

Renforcer les projets extrascolaires dans la région frontalière

La langue partenaire devrait être davantage intégrée dans le quotidien (comme en Sarre par le biais de panneaux d'information bilin-

gues sur les autoroutes ou dans les villes frontalières). Les offres régionales en français par le biais d'offres bilingues sur Internet ou dans les suppléments de journaux pour les jeunes permettent également de faire entrer la langue partenaire dans la vie quotidienne des personnes. Les offres extrascolaires telles que les services bénévoles (service civique / volontariat franco-allemand du DFJW, à l'échelle nationale) devraient être promues, rendues possibles et renforcées, en leur octroyant une reconnaissance appropriée.

En outre, dans la région frontalière, le réseau institutionnel transfrontalier existant est d'une importance capitale (par exemple, la grande région de Sarre-Lor-Lux, la Conférence du Rhin supérieur, l'Eurodistrict SaarMoselle ou le Comité de coopération transfrontalière qui proposent différents services aux citoyens des deux côtés de la frontière). Dans ce contexte, les synergies devraient être particulièrement exploitées, y compris en collaboration avec des sociétés franco-allemandes et des jumelages de villes.

Auteurs et autrices

Le contenu des priorités thématiques a été élaboré par six groupes de travail correspondant aux différents thèmes, occupés ou nommés par des membres du côté allemand de la commission d'experts franco-allemande pour l'enseignement général. Le groupe de travail sur la formation professionnelle a été constitué par des membres de la commission d'experts sur la formation professionnelle. D'autres experts externes ont été consultés individuellement au cours du processus d'élaboration. Les membres des groupes de travail ont participé à la conférence spécialisée « Gut, besser, Französisch : (Neue) Wege zur Förderung der Partnersprache », organisée le 13 septembre 2021 par le bureau du Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les affaires culturelles dans le cadre du traité de coopération franco-allemande, la Conférence des ministres de l'éducation, l'Ambassade de France à Berlin dans la représentation du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie auprès de la Confédération. La conférence s'adressait à des représentants des ministres de l'éducation des Länder, du domaine scientifique, des écoles et des acteurs franco-allemands dans le domaine de la promotion des langues. Les contenus évoqués au cours de la conférence ont contribué au processus d'élaboration de la stratégie entamé dès le jour suivant par les groupes de travail. De même, une conférence sur la promotion de la langue allemande a eu lieu en France le 20 octobre 2021, en collaboration avec le ministère français de l'éducation, de la jeunesse et des sports ainsi qu'avec l'ambassade allemande. Le préambule commun souligne les défis et les approches communes des deux pays, car la promotion de la langue partenaire respective est considérée comme un intérêt précieux pour les relations franco-allemandes et, par conséquent, exige un regard constant de l'un sur l'autre, bien que des bases différentes façonnent nos deux systèmes éducatifs et les défis qui y sont associés pour l'apprentissage de l'allemand et du français.

Coordination

Dominik Fanatico, directeur du bureau II du Plénipotentiaire de de la République fédérale d'Allemagne pour les affaires culturelles dans le cadre du traité de coopération franco-allemande

Julie Hamann, bureau du Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les affaires culturelles dans le cadre du traité de coopération franco-allemande

Membres des groupes de travail

Échanges & mobilité

Anne Jardin, DFJW

Agnès Pruvost, DFJW

Dr Thomas Spielkamp, Agence nationale Erasmus+ Éducation

Formation des enseignants

Veit Husemann, PAD

Dr Andrea Rendel, Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Bade-Wurtemberg

Programmes & diplômes

Silke Hinz, Ministère de l'Éducation et de la Formation de Rhénanie-du-Nord-Westphalie
Christine Heusinger, Autorité de l'École et de la Formation professionnelle de Hambourg
Claudia Häberlein, Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Bade-Wurtemberg
Gundula Meyer-Oehring, Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Land de Brandebourg

Qualité de l'enseignement et didactique

Dr Gabriela Fellmann, Office régional de l'École et de l'Éducation de Hanovre
Dr Bettina Deutsch, Département de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Famille de Berlin
Daniela Wingenfeld, école de Hildegardis, Bochum

Formation professionnelle

Bärbel Thein-Kruppa, office des projets de l'UE et formation professionnelle auprès du gouvernement de district de Düsseldorf
Susanne Doherty, Ministère de l'Éducation et de la Formation de Rhénanie du Nord-Westphalie
Frédéric Stiefenhofer, ProTandem (jusqu'en 2021)

Région frontalière

Peter Epp, Direction de la surveillance et des services de Rhénanie-Palatinat
Annette Marx, ministère de l'éducation et de la culture de la Sarre
Steffen Straube-Kögler, Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Bade-Württemberg